



Plan directeur



Parc national d'Anticosti



Québec 

**Plan directeur**



# Parc national d'Anticosti

Direction de la planification des parcs

Mars 2004

***Faune et Parcs***  
**Québec** 

Ce document a été réalisé par :

Société de la faune et des parcs du Québec  
Édifice Marie-Guyart, 10<sup>e</sup> étage, boîte 94  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone sans frais : 1 800 561-1616  
Site Internet : [www.fapaq.gouv.qc.ca](http://www.fapaq.gouv.qc.ca)  
Courriel : [info@fapaq.gouv.qc.ca](mailto:info@fapaq.gouv.qc.ca)

Direction de la planification des parcs  
Téléphone : (418) 521-3935  
Télécopieur : (418) 528-0834

Direction des communications et de l'éducation  
Téléphone : (418) 521-3845  
Télécopieur : (418) 644-9727

**Secrétariat**

Josée Drouin  
Marthe Laflamme

**Révision linguistique**

Judith Tremblay

**Conception graphique**

Matteau Parent graphisme et communication inc.

**Photographies**

Jean Boisclair  
Sépaq Anticosti

**Cartographie**

André Lafrenière

Gouvernement du Québec 2004  
Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2004  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN : 2-550-41857-3  
Publication n° 9102-03-12

*La forme masculine utilisée dans cette publication désigne aussi bien les femmes que les hommes.*

# Remerciements

---

La production de ce document n'aurait pu être réalisée sans la participation de plusieurs collaborateurs. J'aimerais particulièrement souligner la contribution des personnes suivantes :

Madame Diane Bilodeau  
Monsieur André Gingras  
Monsieur Louis Lefebvre  
Madame Raymonde Pomerleau  
Monsieur Joël St-Amand  
Monsieur Jacques Talbot  
Madame Gaétane Tardif  
Monsieur Stéphane Tremblay

**Jean Boisclair**

Chargé de projet, parc national d'Anticosti



# Table des matières

---

<b>Avant-propos</b>	<b>VII</b>
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
Les buts de la création du parc	1
Les objectifs poursuivis par la création du parc	2
L'historique de la création du parc	5
Les résultats des audiences publiques	6
<b>La synthèse des connaissances</b>	<b>13</b>
La situation géographique	13
Le climat	13
La géologie	14
Le relief	14
Les dépôts de surface et la géomorphologie	17
L'hydrographie	17
La végétation	17
La faune	18
<b>Les potentiels pour la conservation et la mise en valeur</b>	<b>21</b>
Le secteur du littoral	21
Le secteur des canyons	22
Le secteur des lacs	25
Le secteur des tourbières	26
Le secteur des karsts	27
<b>Les contraintes</b>	<b>29</b>
<b>Un parc national</b>	<b>31</b>
Les orientations relatives à la conservation du patrimoine naturel	32
Les orientations relatives à l'éducation	33
Les orientations relatives aux activités et aux services	34
Les orientations relatives à l'accessibilité au parc	35
Le zonage	36
<b>Le concept d'aménagement</b>	<b>41</b>
L'accueil	41
Le réseau routier donnant accès au parc	41
Les voies de circulation interne	42
Les activités et les équipements de soutien	42
L'hébergement	46
<b>Conclusion</b>	<b>49</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>51</b>



## Avant - propos

---

La mission des parcs nationaux québécois est d'assurer, pour le bénéfice des générations actuelles et futures, la protection permanente et la conservation de territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public aux fins d'éducation et de récréation extensive, dans une perspective de développement harmonieux des secteurs économique, culturel, social et environnemental.

Depuis l'adoption de la Loi sur les parcs en 1977, le Québec a mis en place un réseau de 21 parcs selon les critères reconnus par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ainsi, chacun des parcs du réseau est mis à l'abri de l'exploitation commerciale et industrielle de ses ressources forestières, minières ou énergétiques. La chasse y est interdite, de même que le passage d'un nouvel oléoduc, d'un gazoduc et d'une ligne de transport d'énergie, afin d'empêcher toute forme de dégradation du milieu naturel. Le Québec, de concert avec le gouvernement fédéral, a également créé un parc marin en vertu d'une loi spéciale.

Depuis 1999, avec l'appui de son mandataire, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq), la Société de la faune et des parcs du Québec a recentré la gestion des parcs sur la conservation et l'éducation, si bien qu'aujourd'hui, les parcs du Québec sont non seulement créés mais également mis en valeur selon les normes internationales. C'est pour reconnaître cette approche, axée sur les critères énoncés par l'UICN et reconnus internationalement, que l'Assemblée nationale a adopté en 2001 la désignation de « parc national » pour identifier les parcs québécois.

Par ailleurs, les parcs nationaux sont des acteurs de premier plan dans la Stratégie québécoise sur la diversité biologique, plus particulièrement au chapitre de la conservation. Ce rôle primordial des parcs a été réaffirmé, en juin 2002, lors de la publication de la Stratégie québécoise sur les aires protégées, laquelle a annoncé que de vastes espaces naturels représentatifs du Nord du Québec ou de la forêt boréale recevront le statut de parc national.





# Introduction

---

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, la protection de l'environnement est une préoccupation importante. Au moment où l'exploitation commerciale des ressources crée une pression croissante sur le milieu, il faut protéger des sites représentatifs de chacune des régions naturelles québécoises et de leurs paysages, au profit des générations présentes et futures. En outre, l'éducation au milieu naturel et la pratique d'activités de plein air étant de plus en plus populaires, les parcs jouent un rôle essentiel puisqu'ils contribuent à la qualité de vie des citoyens.

Située dans le golfe Saint-Laurent à la limite de l'estuaire, l'île d'Anticosti constitue, à l'instar des Îles-de-la-Madeleine, un avant-poste du domaine territorial québécois. D'une superficie de 7 943 km<sup>2</sup>, elle s'avère, et de loin, l'île la plus vaste du Québec. Elle est d'ailleurs près d'une fois et demie plus grande que la province de l'Île-du-Prince-Édouard. D'une longueur de 222 km et d'une largeur maximale de 56 km, son plus haut sommet culmine à 306 m. L'abondance de la faune, les particularités et la diversité de la flore ainsi que le cachet des paysages côtiers font de cette île l'un des plus beaux sites naturels du Québec. Il est donc tout à fait justifié qu'un parc national vienne protéger un secteur représentatif de cette île magnifique qui forme, à elle seule, l'une des 43 régions naturelles du Québec (voir carte 1).

## Les buts de la création du parc

Ainsi, en vertu du décret no 320-01, adopté le 28 mars 2001 et entré en vigueur le 26 avril de la même année, le gouvernement du Québec a créé le parc national d'Anticosti, d'une superficie de 571,8 km<sup>2</sup>. Situé au centre de l'île, dans le secteur de la rivière Vauréal, ce parc a pour but principal de protéger un échantillon représentatif de la région naturelle de « l'île d'Anticosti » qui se décrit comme suit :

Le relief général de l'île d'Anticosti est de type monoclinale c'est-à-dire qu'il se compose de strates de calcaires paléozoïques légèrement inclinées vers le sud. Cette organisation du relief influence l'hydrographie : les eaux s'écoulent tant sur le versant nord que sur le versant sud à partir d'une ligne de partage des eaux, haute de plus de 300 m, et sise au cœur de l'île. Des crêtes morainiques de même qu'une mince couverture de sédiments glaciaires recouvrent l'ensemble des terres et témoignent qu'elles ont été recouvertes de glace au Quaternaire malgré leur isolement du continent. Mais au point de vue morphologique, ce sont les canyons de l'intérieur et les falaises vives du littoral qui attirent le plus l'attention. Une morphologie karstique comprenant dolines, lapiez, cours d'eau souterrains et cavernes demeure encore très peu étudiée.

De par sa situation maritime, dans le golfe et à la tête (sic) de l'estuaire du Saint-Laurent, le climat de l'île y est relativement tempéré. Les minima de température en hiver sont plus élevés que sur le continent tandis que l'été y est plus frais et plus court avec de fréquents brouillards.

Le paysage de cette grande île montre deux visages selon que l'on est sur le littoral ou sur le plateau intérieur. À ce point de vue, la forêt boréale de l'intérieur de l'île avec ses grandes tourbières se compose essentiellement d'épinette noire tandis que sur le pourtour, près des côtes, l'épinette blanche domine largement. D'ailleurs, l'écosystème côtier présente, à cause de la conjonction des influences terrestres et maritimes, une plus grande diversité faunique que l'intérieur de l'île où l'écosystème forestier est plus uniforme. Ce dernier est perturbé par les feux de forêts, les infestations d'insectes comme la tordeuse du bourgeon de l'épinette et l'arpenteuse de la pruche, ainsi que par le broutage intensif effectué par le cerf de Virginie. Cette espèce, bien qu'introduite, est sans conteste un élément remarquable de l'île d'Anticosti puisqu'elle atteint des densités inégalées ailleurs au Québec... Les éléments fauniques indigènes à l'île et qui méritent mention sont le saumon de l'Atlantique qui fraie dans les rivières telle la rivière Jupiter, les colonies d'oiseaux aquatiques tel le fou de Bassan, qui occupent les falaises escarpées du littoral nord de l'île, et les échoueries de phoques sur le pourtour de l'île<sup>1</sup>.

Le parc national d'Anticosti protège également des écosystèmes rares et fragiles ainsi que certains sites exceptionnels dont le plus vaste système karstique du Québec et l'un des plus importants au Canada; il s'agit d'un ensemble de phénomènes liés à la dissolution des roches calcaires.

## Les objectifs poursuivis par la création du parc

L'éducation constituera, au parc national d'Anticosti, l'outil par excellence permettant la découverte du milieu tout en contribuant à l'atteinte de l'objectif premier de la création du parc, soit la conservation du patrimoine naturel. Les activités éducatives favoriseront l'observation et la compréhension des paysages, des phénomènes naturels, de la diversité biologique. Elles contribueront également à faire connaître l'histoire du parc et de l'île, et à faire respecter la réglementation. De plus, les activités et les services sont assujettis à la mission de conservation et ne peuvent en aucun cas mettre en péril le patrimoine naturel et culturel du parc.

<sup>1</sup> QUÉBEC (Gouvernement du). *Les parcs québécois. 7. Les régions naturelles*, p. 81 et 82.

La récréation en milieu naturel représente un autre objectif du réseau des parcs québécois. Au même titre que les activités éducatives, les activités récréatives proposées dans les parcs québécois doivent, en priorité, concourir à l'atteinte de la mission de ces territoires, soit la protection des éléments représentatifs ou exceptionnels du patrimoine naturel. Les activités offertes seront donc à caractère extensif.

Ainsi, au parc national d'Anticosti, on encouragera la pratique d'activités récréatives appropriées à une utilisation durable du milieu, tout en permettant sa découverte par le plus grand nombre. Ce principe sera mis en application au cours de l'établissement, du développement et de la gestion des activités récréatives du parc. Il guidera le choix, parmi un éventail de plus en plus large, des activités offertes aux visiteurs. De surcroît, il conditionnera l'expérience vécue par ces derniers et conférera au parc un caractère distinctif.

Un troisième objectif traduit une volonté du gouvernement d'associer la population du Québec, et en particulier les forces vives du milieu régional, à la protection, à la gestion et à la mise en valeur du parc pour que soit transmis aux générations futures un territoire naturel de qualité. Cet objectif sera rencontré par la mise en place d'une table d'harmonisation qui facilitera les échanges entre les divers intervenants du milieu.

Le présent plan directeur est le document d'orientation qui encadre les gestionnaires pour l'atteinte de ces objectifs et pour que la conservation du patrimoine naturel et culturel du parc national d'Anticosti demeure le but essentiel de leurs actions.

## L'histoire de la création du parc

L'idée de créer un parc dans le secteur de la rivière Vauréal est mentionnée pour la première fois dans *Esquisse du schéma d'aménagement de l'île d'Anticosti*<sup>2</sup>, ouvrage publié en 1974. Les auteurs soulignaient la qualité extraordinaire des paysages de la vallée de la rivière Vauréal et des baies de l'Ours, de la Tour et Naticotec.

En 1987, la municipalité régionale de comté (MRC) de la Minganie reprenait cette suggestion dans son schéma d'aménagement.

En 1989, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche déposait au Comité ministériel permanent de l'aménagement, du développement régional et de l'environnement (COMPADRE) un mémoire portant sur des sites d'intérêt du territoire québécois, situés au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, afin que le ministère de l'Énergie et des Ressources les inscrive comme projets de parc au plan d'affectation des terres publiques. Le but était de soustraire à l'exploitation les ressources forestières, minières et énergétiques des sites représentatifs des régions naturelles, ou ayant des attraits particuliers, en attendant que le gouvernement du Québec soit prêt à leur accorder légalement le statut de parc.

2 QUÉBEC (Gouvernement du). *Esquisse du schéma d'aménagement de l'île d'Anticosti*, p. 213.

En 1990, à la suite d'une consultation interministérielle, le COMPADRE donnait son accord pour que le secteur de la rivière Vauréal soit retenu comme emplacement potentiel de parc. En conséquence, il demandait au ministère de l'Énergie et des Ressources de l'inscrire au plan d'affectation des terres publiques.

En 1992, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche dévoilait son plan d'action sur les parcs intitulé *La nature en héritage*. Étape importante de l'histoire récente des parcs au Québec, ce plan prévoit un accroissement notable des aires protégées par le statut de parc. On y confirme l'intention du Ministère de créer le parc de la Rivière-Vauréal<sup>3</sup> et sa volonté d'associer plus étroitement le milieu régional à son développement et à sa gestion. En effet, le plan d'action annonce, pour les nouveaux parcs, la mise en place d'un mécanisme d'harmonisation où les différents intervenants peuvent échanger sur les perspectives de développement de ces territoires. Il permet également un suivi de l'aménagement du parc et l'harmonisation de sa mise en valeur avec les projets conciliables proposés en périphérie.

En 1993, la proposition de modification du plan d'affectation des terres publiques, transmise à la MRC de la Minganie, identifiait le projet de parc de la Rivière-Vauréal.

En 1996, les études biophysiques et les inventaires nécessaires à la délimitation précise d'un projet de parc, qui assurera une représentation adéquate de la région naturelle de l'île d'Anticosti, étaient entrepris dans le secteur de la rivière Vauréal. Les résultats sont colligés dans le document *État des connaissances*. Celui-ci accompagne le plan directeur provisoire du parc produit en 1998.

En 1999, des audiences publiques, présidées par le ministre responsable de la Faune et des Parcs, étaient tenues sur le projet de parc.

Le 26 avril 2001, le décret gouvernemental no 320-01, créant le parc national d'Anticosti, entrait en vigueur.

## Les résultats des audiences publiques

Préalablement à la tenue des audiences publiques (printemps 1999) et tel qu'il a été prévu à la Loi, la Société de la faune et des parcs du Québec a soumis à la population le plan directeur provisoire du parc au cours d'une période de plus de 60 jours. Ce plan exposait la proposition gouvernementale quant au périmètre et au zonage du territoire. À partir de l'analyse des potentiels pour la conservation et la mise en valeur ainsi que des contraintes à l'aménagement, il proposait également un concept d'aménagement et des orientations en matière de gestion du milieu naturel, d'éducation et de récréation de plein air.

3 Nom initialement donné au parc d'Anticosti.

Les audiences publiques se sont tenues les 28 et 29 mai, à Port-Menier et à Havre-Saint-Pierre respectivement. Au total, 29 mémoires ont été déposés par des individus, des organismes publics, des associations et des entreprises privées, dont 14 ont été présentés lors des audiences. Les principaux thèmes abordés ont été la création du parc, les limites, le zonage, le concept d'aménagement, la gestion du milieu naturel, la concertation et la toponymie.

### La création du parc

La très grande majorité des intervenants (90 %) s'est montrée favorable à la création du parc d'Anticosti, ce qui a conforté le gouvernement dans son projet d'établir un parc dans l'île du même nom.

### Les limites

Les limites du projet de parc ont suscité les commentaires de 86 % des intervenants. La majorité (52 %) demandait des ajouts, quelques-uns (7 %) des retraits et un certain nombre (17 %) les deux.

La position de la Société de la faune et des parcs du Québec à l'égard de ces demandes s'est appuyée sur les aspects suivants :

- Maintenir ou augmenter, par l'inclusion de certains éléments, la représentativité du parc par rapport à la région naturelle;
- Accroître la protection de certains secteurs faisant partie du projet initial en y incluant l'ensemble de la tête de leurs bassins versants ou une partie de ceux-ci;
- Favoriser la poursuite, à la périphérie du parc, de certaines activités désormais incompatibles avec le nouveau statut du territoire, telle la chasse.

Ainsi, en relation avec le projet initial, l'ensemble de la tête du bassin versant du canyon de la rivière Chicotte, le canyon de la rivière Observation, incluant une partie de son bassin versant, de même que le secteur de la caverne à la Patate ont été ajoutés. La bande littorale située à l'ouest de la rivière Vauréal a, quant à elle, été retirée, ainsi que les routes Trans-Anticosti et Chicotte Nord, incluant leurs emprises.

À la suite de ces modifications de limites, la superficie du parc d'Anticosti est passée de 535,4 km<sup>2</sup> à 571,8 km<sup>2</sup>, soit une augmentation de près de 7 % en comparaison du projet soumis aux audiences publiques.

Une importante demande d'agrandissement du parc dans le contexte d'un parc éclaté, c'est-à-dire d'un parc dont les composantes ne seraient pas toutes contiguës, a été soutenue par 15 (52 %) intervenants. Cette proposition concernait l'ajout du secteur de Baie-Sainte-Claire et de la Pointe de l'Ouest au projet initial. Des inventaires, effectués par la Société de la faune et des parcs du Québec au cours de l'été 1999, ont confirmé l'intérêt remarquable de ce secteur de l'île d'Anticosti du point de vue de l'augmentation de la représentativité de la région naturelle et de l'ajout de composantes naturelles et culturelles de grande qualité, parfois uniques et même exceptionnelles si l'on regarde le projet de départ (Dignard *et al.*, 2000; Roberge, 2000).

Un secteur d'environ 123 km<sup>2</sup>, susceptible d'être ajouté au futur parc d'Anticosti, a donc été délimité. Cette proposition optimale, qui laissait place à des ajustements de superficie, a été présentée en assemblée générale aux résidents de Port-Menier à l'automne 1999. Ces citoyens, les premiers intéressés par cet ajout au projet original, en raison de sa proximité du village et du fait qu'il touchait un secteur fréquenté de façon assidue pour la pratique de certaines de leurs activités, ont rejeté sans équivoque cette possibilité.

Cette demande d'agrandissement découlant des audiences publiques n'a donc pas été retenue pour le moment. La Société de la faune et des parcs du Québec considère toutefois qu'il y aurait lieu de créer une aire protégée dans ce secteur de l'île d'Anticosti afin de le soustraire temporairement à l'exploitation des ressources minières et forestières. S'il advient que la majorité des résidents de Port-Menier en manifeste le désir, cette aire pourrait par la suite être intégrée au parc national d'Anticosti.

## Le zonage

Parmi les mémoires déposés, seulement trois se prononçaient au sujet du plan de zonage recommandé pour le parc national d'Anticosti. Sur les trois, deux appuyaient la proposition de la Société, le troisième privilégiait un zonage supplémentaire de préservation pour le côté est du canyon de la rivière Vauréal. La Société de la faune et des parcs du Québec a acquiescé à cette requête et l'a intégrée au plan de zonage final.

En ce qui concerne les ajouts territoriaux par rapport à la proposition de limite initiale, le secteur du canyon de la rivière Observation a été zoné « préservation » dans son ensemble, à l'exception d'une petite section située entre ses branches ouest et est, près de la route Trans-Anticosti, et le secteur de la caverne à la Patate s'est vu attribuer un zonage « d'ambiance ». À la suite d'inventaires floristiques plus poussés (Dignard, 2000), l'ensemble du secteur du canyon de la rivière Chicotte a également été zoné « ambiance ».

## Le concept d'aménagement

Le concept d'aménagement a été abordé par plusieurs intervenants (55 %) qui désiraient soit appuyer, soit bonifier la position gouvernementale de départ. De façon générale, l'accès au parc et la localisation du centre d'accueil et de services ont été les sujets qui ont fait l'objet du plus grand nombre de préoccupations.

La Société de la faune et des parcs du Québec appuie les demandes concernant l'amélioration notable de la Trans-Anticosti qui relie Port-Menier au parc sur une distance d'environ 150 km puisqu'il s'agit d'un lien vital. La Société est également en accord avec la proposition qui consiste à localiser le centre d'accueil et de services du parc à Port-Menier. Cela permettra de maximiser la saison d'ouverture, d'accroître le nombre de visiteurs du parc, de sensibiliser et d'informer ceux qui viennent à l'île d'Anticosti pour diverses autres raisons, dont la pratique de la chasse. Surtout, cela aidera les résidents de Port-Menier à profiter pleinement de cet important équipement éducatif et culturel.

Toutes les autres suggestions des intervenants, conciliables avec la politique sur les activités et les services<sup>4</sup> offerts dans un parc national, sont dans la mesure du possible considérées dans le concept d'aménagement du présent plan directeur.

## La gestion du milieu naturel

Ce sujet a été abordé dans 10 (35 %) des 29 mémoires. Les principaux avis concernaient l'encadrement de la recherche scientifique, le prélèvement des spécimens géologiques, la protection des sites karstiques et spéléologiques ainsi que leur accessibilité, l'approfondissement des connaissances sur les espèces végétales et animales menacées ou vulnérables, la mise en place d'une structure adéquate afin d'assurer la protection du parc en général et de ses ressources fragiles en particulier.

La Société de la faune et des parcs du Québec est en accord avec ces recommandations qui seront prises en considération dans le *Plan de conservation du patrimoine naturel* du parc produit ultérieurement par la Sépaq, gestionnaire du parc national d'Anticosti.

## La concertation

Divers aspects reliés à la concertation ont fait l'objet de 18 mémoires (62 %). Les principaux sujets abordés concernaient la participation des différents organismes ou intervenants du milieu dans le développement ou la gestion du parc, la mise en place d'un lien interrives, la structuration d'un circuit de parcs Rive-Sud, Anticosti, Rive-Nord et la contribution des divers intervenants de l'île et plus particulièrement de ceux situés à la périphérie du parc à une offre écotouristique intégrée.

4 QUÉBEC (Gouvernement du). *La Politique sur les parcs : Les activités et les services.*



Tous les parcs nationaux du Québec ont mis en place des tables d'harmonisation afin de favoriser les échanges et la concertation avec les intervenants du milieu. La Table d'harmonisation du parc national d'Anticosti a été créée le 12 décembre 2001. Elle est composée pour le moment de représentants des organismes suivants :

- La MRC de la Minganie;
- La municipalité de l'Île d'Anticosti;
- Le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord;
- Le Département de biologie de l'Université Laval;
- L'Association touristique régionale de Duplessis;
- Le Québec maritime;
- Les commerçants de Port-Menier;
- La Sépaq;
- La Société de la faune et des parcs du Québec.

Les objectifs de la Table d'harmonisation sont de :

- permettre l'expression des préoccupations locales, régionales et nationales face au devenir du parc national d'Anticosti;
- recommander des orientations de développement et de gestion en conformité avec le plan directeur du parc, avec la Loi sur les parcs et avec la Politique sur les parcs nationaux du Québec;
- contribuer à l'élaboration des stratégies nécessaires à l'atteinte des buts et des objectifs du plan directeur;
- favoriser l'harmonisation et la complémentarité des actions et des projets conduits à la périphérie du parc avec ceux réalisés dans le parc, non seulement pour le développement des activités commerciales, mais aussi pour la gestion du milieu naturel de la périphérie;
- promouvoir la concertation en zone périphérique au sujet des actions ou des projets reliés au parc ou à son accessibilité;
- proposer des projets de financement d'infrastructures ou d'activités dans le parc compatibles avec sa vocation.

## La toponymie

Un certain nombre d'intervenants (14 %) ont demandé que le toponyme « parc de la Rivière-Vauréal », retenu initialement, soit modifié pour « parc d'Anticosti », ceci afin de mieux refléter la réalité de ce parc, si les propositions d'ajout au projet final de certains secteurs non contigus étaient retenues, et afin de bénéficier pour ce parc d'un nom largement connu, facilitant d'autant sa localisation sur le territoire québécois.

La Société de la faune et des parcs du Québec a transmis une demande en ce sens à la Commission de toponymie du Québec qui a donné, le 5 juin 2001, son accord pour le nom « parc de conservation d'Anticosti » qui par la suite a été changé pour « parc national d'Anticosti » lors de la modification de la loi à la fin de l'année 2001.



# La synthèse des connaissances



Le présent chapitre se veut un résumé du document intitulé *État des connaissances* (Boisclair, 1998), lequel renferme des renseignements plus détaillés sur les ressources biophysiques du parc et de ses environs, ainsi que sur le cadre régional où il s'insère.

## La situation géographique

Le parc national d'Anticosti, d'une superficie de 571,8 km<sup>2</sup>, se trouve à peu près au centre de l'île d'Anticosti, située dans le golfe Saint-Laurent à la limite de l'estuaire. Toutes ses composantes se localisent à l'intérieur d'un périmètre délimité au sud par le 49° 21' N, au nord par le 49° 40' N, à l'est par le 62° 24' O et à l'ouest par le 63° 7' O. L'embouchure de la rivière Vauréal se situe en ligne droite à 126 km à l'est de Port-Menier, à 101 km au sud-est de Havre Saint-Pierre, à 81 km au sud-ouest de Natashquan et à 161 km au nord-est de Gaspé. L'île d'Anticosti est accessible par avion et par bateau. Ce dernier est principalement utilisé pour le transport de biens, ne faisant escale à l'île que quelques fois par semaine. À partir de Port-Menier, seul village de l'île situé à son extrémité ouest, il est possible d'accéder au cœur du parc par la route Trans-Anticosti, après un parcours d'environ 150 km. Cette route de gravier est le prolongement insulaire de la route provinciale 138 qui dessert la Côte-Nord.

Composé de trois entités distinctes, le parc national d'Anticosti regroupe la plupart des éléments qui caractérisent la totalité de la région naturelle (voir carte 2). Un premier secteur est constitué d'une façade maritime de plus de 26 km incluant une partie marine d'environ 13 km<sup>2</sup> située à l'est de la rivière Vauréal, d'un corridor longeant le cours de la rivière sur environ 16 km couvrant tout son bassin versant et d'une vaste étendue comprenant la tête des bassins versants des rivières Vauréal, Jupiter, aux Saumons et Chicotte. Ce grand ensemble recouvre une superficie de 556,9 km<sup>2</sup>. Un deuxième secteur de 11,4 km<sup>2</sup>, situé un peu plus à l'ouest, protège le canyon de la rivière Observation et

plusieurs stations de plantes rares. Enfin, encore à l'ouest, une zone de 3,5 km<sup>2</sup> permet l'inclusion, au parc d'Anticosti, d'un ensemble karstique facilement accessible, soit la caverne à la Patate, et la protection d'une partie du bassin versant qui l'alimente. En plus des éléments représentatifs de la région naturelle, le parc national d'Anticosti inclut un site exceptionnel, sur le plan québécois et canadien, soit le karst de la Haute-Saumons, de même que plusieurs écosystèmes rares et fragiles.

## Le climat

Le climat de la partie nord de l'île d'Anticosti est de type subpolaire subhumide<sup>5</sup> et de continentalité intermédiaire, étant donné l'influence maritime du golfe Saint-Laurent qui contribue à réduire les écarts de température et à former du brouillard à proximité des côtes (Proulx *et al.*, 1987). Les précipitations moyennes annuelles (Port-Menier) sont de l'ordre de 1 005 mm dont près de 40 % tombent sous forme de neige. La température moyenne annuelle est de 1,9 °C. Le mois de juillet est le plus chaud avec une température moyenne de 14,8 °C. Février est le mois le plus froid avec une température moyenne de - 11,2 °C. Les vents soufflent surtout de l'ouest (N.-O. et S.-O. inclus), avec près de 42 % des fréquences annuelles, et de l'est (N.-E. et S.-E. inclus), avec une fréquence annuelle d'environ 33 %. La vitesse moyenne annuelle des vents est de 16,6 km/h, mais les rafales peuvent atteindre 130 km/h (Natashquan). En moyenne, la visibilité est égale ou inférieure à 400 m 9 jours par année.

<sup>5</sup> Subpolaire : Qualifie les régions dont les températures moyennes annuelles varient de -6,0 °C à 4,15 °C.  
Subhumide : Qualifie les régions dont les précipitations annuelles totales varient entre 800 mm et 1 360 mm.

## La géologie

---

L'île d'Anticosti s'intègre à la partie est des Basses-Terres du Saint-Laurent. Élément majeur émergé de cette plate-forme du Saint-Laurent, l'île est géologiquement apparentée aux îles de Mingan et aux basses terres côtières du nord-ouest de Terre-Neuve par des sections submergées. Elle s'est constituée entre l'Ordovicien supérieur il y a environ 455 millions d'années (Ma) et le Silurien moyen (430 Ma). Les sédiments calcaires, qui composent l'île d'Anticosti, se sont donc accumulés pendant près de 25 Ma sur les fonds océaniques. Ils seraient exondés depuis le Dévonien, soit depuis 375 Ma, et soumis aux divers agents d'érosion.

Les roches affleurant sur l'île d'Anticosti forment une séquence sédimentaire continue de plus de 2 000 m d'épaisseur. De par leur richesse fossilifère, ces strates représentent de formidables archives de la vie marine et de l'histoire géologique de cette région du continent au Paléozoïque. Ainsi, nous retrouvons sur l'île la succession sédimentaire la plus fossilifère, la plus complète et la mieux préservée au monde, à la frontière de l'Ordovicien et du Silurien. Elle est en fait une fenêtre ouverte sur l'un des plus grands bouleversements de la biosphère, avec près de 85 % de toutes les espèces qui disparurent des écosystèmes marins à cette époque.

Les roches d'Anticosti ont été regroupées en sept formations. Il s'agit, de la base vers le sommet, des formations de Vauréal et d'Ellis Bay qui datent de l'Ordovicien supérieur (455 Ma), des formations de Becscie, de Merrimack et de Gun River qui originent du Silurien inférieur (435 Ma), ainsi que des formations de Jupiter et de Chicotte mises en place au Silurien moyen (430 Ma). Ces formations sont surtout composées de calcaires et comportent occasionnellement des lits de shale<sup>6</sup>. Les sept formations existantes sur l'île apparaissent sous forme de bandes de largeur variable disposées à peu près parallèlement à l'axe longitudinal de l'île.

Ces sept formations sont présentes dans le parc d'Anticosti, et près de 600 espèces de fossiles y ont été répertoriées à ce jour. Ce nombre impressionnant reflète bien la grande diversité biologique qui prévalait au Paléozoïque.

## Le relief

---

La physiographie de toute l'île d'Anticosti est fortement marquée par sa structure monoclinale de plate-forme légèrement inclinée vers le sud. Elle est caractérisée par un relief de *cuesta*<sup>7</sup> vraisemblablement hérité du Tertiaire (65 – 1,65 Ma) et partiellement démantelé au cours du Quaternaire (1,65 Ma – aujourd'hui). Sur une base topographique, l'île se partage aisément en trois secteurs : d'abord, deux secteurs de basses terres, dépassant rarement les 150 m d'altitude, couvrent les tiers est et ouest de l'île et sont reliés entre eux par une bande côtière. Ensuite, au centre de l'île, des terres plus élevées forment un plateau qui culmine à un peu plus de 300 m. Plus de 85 % du parc se trouve dans cette dernière unité topographique qui recèle de nombreux lacs et de vastes tourbières, alors que la bande littorale du parc est associée aux basses terres. Cette bande présente une succession de falaises et de baies peu profondes prolongées vers le large par des plates-formes d'érosion littorale. La hauteur de certaines de ces falaises dépasse les 100 m.

6 Shale : Roche sédimentaire litée à grain très fin, en général argileuse ou marneuse.

7 Cuesta : Forme de relief dissymétrique constituée de deux versants inclinés en sens opposé, soit un front et un revers.

## Les dépôts de surface et la géomorphologie

---

Les glaciations du Quaternaire ont peu influencé la morphologie de l'île d'Anticosti. Près de 90 % du parc est recouvert principalement de placage mince et discontinu de till de fond excédant rarement 1 m d'épaisseur, sans influence sur le relief. Sous la cote altitudinale de 76 m, les sédiments marins littoraux dissimulent presque partout la roche en place. Des matériaux d'origine deltaïque et fluviale se rencontrent à l'embouchure des cours d'eau ou dans les baies, où les courants littoraux ont contribué à l'édification de plages, de cordons et de flèches. Les dépôts organiques, quant à eux, couvrent une vaste superficie du plateau central.

Les phénomènes karstiques, reliés à la dissolution des roches calcaires telles celles constituant l'assise rocheuse de l'île d'Anticosti, s'avèrent omniprésents dans le parc et façonnent son paysage. Ils se traduisent en surface par le développement de formes caractéristiques de tailles diverses et à l'intérieur du substrat rocheux par la mise en place d'un réseau de conduits souterrains établis aux dépens de fissures préexistantes. Ces conduits souterrains peuvent perturber les écoulements de surface en absorbant partiellement ou totalement des cours d'eau ou des plans d'eau. Le karst de la Haute-Saumons, situé dans la partie sud-est du parc, est le plus spectaculaire de l'île d'Anticosti et la caverne à la Patate, manifestation souterraine de ces phénomènes, est la plus facilement accessible.

## L'hydrographie

---

Le territoire du parc inclut en tout ou en partie 16 bassins hydrographiques d'importance variée. Tout le bassin versant de la rivière Vauréal et une partie de ceux des rivières aux Saumons, Jupiter et Chicotte occupent plus de 80 % de la partie terrestre du parc. Les cours d'eau sont nombreux, mais ils sont souvent de faible envergure et dans bien des cas, leur débit est intermittent. Dans la partie centrale, ils sont peu encaissés, alors qu'au nord et au sud du parc, ils coulent souvent dans des gorges profondes formant des canyons.

Plus de 120 plans d'eau de toutes dimensions parsèment le parc. Seulement 43 ont une superficie égale ou supérieure à 10 hectares (ha), dont 2 de plus de 100 ha : les lacs Létourneau et Louise. Parmi les lacs de plus de 10 ha, 21 sont à drainage karstique ou à niveau variable. En période d'étiage, certains peuvent être asséchés sur 40 % à 60 % de leur superficie, voire disparaître complètement.

## La végétation

---

Les forêts de l'île d'Anticosti appartiennent à la sous-section est du domaine de la sapinière à bouleau blanc. Ce domaine forestier, typiquement boréal, prend fin à l'extrémité orientale de l'Anticosti-Minganie. Les forêts de l'île se singularisent par une présence plus discrète du bouleau blanc et du peuplier faux-tremble. Elles évoluent vers la pessière blanche plutôt que vers le stade climacique en raison du broutage intensif exercé par le cerf de Virginie sur la régénération du sapin. Enfin, plusieurs espèces introduites sont omniprésentes en sous-bois.

Le parc comprend trois grands ensembles représentatifs de la forêt boréale. Le premier correspond à un vaste plateau coniférien dominé par l'épinette noire, l'épinette blanche et le sapin baumier. Il s'étend sur les parties ouest, nord et est du territoire et compte pour plus de la moitié de sa superficie. Le deuxième, occupant les parties sud et le centre du parc, est constitué de tourbières ombrotrophes et minérotrophes. Le troisième regroupe les forêts de sapins et d'épinettes blanches de la façade maritime. Localement, ces forêts ont été perturbées par l'épidémie d'arpenteuse de la pruche qui a sévi de 1971 à 1973 ou par le feu de 1955. Sur plusieurs sites ayant subi cet incendie, la régénération de la forêt est faible.

La végétation des platières est particulièrement bien développée dans le cours inférieur des rivières où la plaine de débordement atteint parfois une largeur considérable. Le littoral est caractérisé par la présence de falaises vives, de talus d'éboulis et de plages étroites formées surtout de galets; la végétation y est très éparse sinon absente, à l'exception des colonies d'algues de la plate-forme d'érosion. Seuls les plages de sable ou les cordons littoraux situés à l'embouchure de quelques rivières ou au fond des baies supportent à l'occasion une végétation relativement abondante.

L'intérêt de l'île d'Anticosti, au point de vue floristique, est reconnu depuis très longtemps. Sa flore vasculaire est évaluée aujourd'hui à quelque 700 espèces. De récents inventaires, à l'intérieur des limites du parc, ont permis d'identifier plusieurs espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, dont certaines sont rares. La majorité d'entre elles colonise les habitats ouverts associés aux rivières (platières, escarpements et talus d'éboulis) et aux tourbières minérothophes.

Il existe à l'île d'Anticosti plusieurs types de tourbières qui se distinguent par leur régime d'alimentation en eau et par leur physionomie. Ceci a un effet sur les communautés végétales qui s'y installent. Neuf modèles physionomiques de tourbières ont été identifiés dans le parc dont un rare au Québec. De façon générale, les tourbières de grande superficie sont concentrées au centre du parc, mais l'ensemble est criblé de mares tourbeuses de moindre envergure.

## La faune

---

Si ce n'était de l'apport du milieu marin, la composition des communautés fauniques de l'île d'Anticosti serait simple. Ce phénomène est propre aux milieux isolés.

On compte 24 espèces de mammifères réparties sur l'île ou fréquentant ses côtes. Quatorze de ces espèces sont marines. Dans le territoire du parc, des phoques gris et des phoques communs peuvent être observés sur les plates-formes rocheuses ou s'alimentant près de la côte. Il est également possible d'admirer le passage de grands cétacés qui sillonnent les eaux froides du golfe.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y avait vraisemblablement que six espèces de mammifères terrestres sur l'île. De nos jours, la martre d'Amérique a disparu et la situation de l'ours noir est pour le moins précaire, car il n'y a pas eu d'observation confirmée de ce dernier depuis 1996 (André Gingras, biologiste à la Société de la faune et des parcs du Québec, communication personnelle). L'île d'Anticosti a également connu une expérience biologique inédite par l'introduction de plusieurs espèces animales. C'est ainsi que 16 espèces y ont été importées depuis 1896, et dans 11 cas, l'exercice d'intégration a été fructueux. Il s'agit de six espèces de mammifères terrestres, de trois d'amphibiens et de deux d'oiseaux non migrateurs. Parmi les espèces de mammifères introduites, le cerf de Virginie attire l'attention. À partir d'un noyau d'environ 220 individus importés en 1896 et en 1897, la population de cerfs de Virginie est évaluée, à la suite de l'inventaire de 2001, à 130 000 bêtes, soit une densité de 16 cerfs/km<sup>2</sup>.

La faune ichthyenne de l'île est peu diversifiée. Elle est principalement constituée d'espèces qui n'effectuent qu'une partie de leur cycle vital en eau douce. C'est le cas notamment de l'omble de fontaine, du saumon atlantique et de l'anguille d'Amérique. Dans le parc, l'omble de fontaine anadrome, également désignée

truite de mer, fréquente la côte et remonte une partie de la rivière Vauréal. Cette dernière permet également la remontée du saumon atlantique en vue du frai. On évalue la population adulte à quelque 50 individus. La chute Vauréal, située à 11 km de l'embouchure, se révèle un obstacle infranchissable qui met un terme à leur progression. Une dizaine de fosses s'égrènent le long du cours inférieur de la rivière, intercalées entre les zones de rapides et d'eaux vives.

En ce qui a trait aux amphibiens et aux reptiles, il n'y aurait sur l'île que trois espèces de grenouilles et aucun représentant des salamandres, des couleuvres et des tortues.

La compilation des observations d'oiseaux effectuées pour l'ensemble de l'île d'Anticosti a permis de recenser 221 espèces réparties parmi 21 familles. Parmi les oiseaux désignés espèces vulnérables au Québec, le pygargue (aigle) à tête blanche habite sur l'île et s'y reproduit. L'île abrite près de 60 % des aires connues de reproduction de cette espèce dans la province. Certains individus y séjournent même à longueur d'année. Dans le parc, ils nichent dans les secteurs de la baie Observation et du canyon de la rivière Chicotte. Ils sont aussi régulièrement vus à la baie de la Tour.





# Les potentiels pour la conservation et la mise en valeur



Le parc national d'Anticosti possède de nombreux potentiels et certains se démarquent par leur ampleur, leur qualité, leur caractère exceptionnel ou par leur degré de représentativité de la région naturelle. Ils concernent d'abord la géomorphologie, la végétation, la géologie et l'hydrographie. D'autres sont relatifs au relief et à la faune. Pour mieux les circonscrire, le territoire a été subdivisé en secteurs homogènes (voir carte 3).

## Le secteur du littoral

Les 550 km de côtes de l'île d'Anticosti constituent un élément important de son paysage qu'il faut représenter dans le parc. Le territoire du parc englobe donc 26,4 km des côtes anticostiennes, et une bande marine contiguë de 500 m de largeur totalisant une superficie de 12,7 km<sup>2</sup>.

Sous l'angle de la géomorphologie et du relief, le secteur du littoral comprend des fronts de cuesta qui forment des falaises vives et mortes. Certaines de ces falaises aux parois abruptes atteignent des altitudes variant de 80 m à 130 m. Les plus remarquables sont celles de la pointe de la Tour, de la pointe Easton, du cap de l'Ours, du cap Jolliet et de la pointe Guy. Ces falaises impressionnantes offrent une vue spectaculaire sur le littoral et le milieu marin. Elles permettent d'observer différentes couches de sédiments qui ont contribué à la formation de l'île ainsi que les colonies d'oiseaux marins qui nichent sur leurs parois.

Les falaises occupent près de la moitié de la ligne de côte du littoral. Elles sont interrompues aux embouchures des cours d'eau par des baies, celles de l'Ours et de la Tour étant les plus profondes et les plus singulières. C'est aussi à l'embouchure des cours d'eau que les falaises cèdent la place aux plages, aux cordons littoraux et aux flèches. Au fond de la baie de la Tour, une importante flèche d'une centaine de mètres de largeur et longue de 900 m isole totalement

une lagune d'une quinzaine d'hectares. Bien que les lagunes soient abondantes sur la côte sud d'Anticosti, la côte nord n'en compte que trois, d'où l'intérêt de celle de la baie de la Tour. De plus, les embouchures des rivières de l'Ours et Observation offrent quelques beaux exemples de deltas.

La partie marine renferme des plates-formes d'érosion littorale qui peuvent atteindre 500 m de largeur. Ces estrans rocheux sont caractéristiques de la région naturelle de l'île d'Anticosti. L'omniprésence autour de l'île de ces plates-formes, qui ne sont parfois recouvertes que de quelques mètres d'eau, a provoqué de nombreux naufrages qui ont ponctué l'histoire d'Anticosti.

Du littoral, on observe des phoques gris et des phoques communs qui se prélassent sur les plages ou s'alimentent près de la côte, ainsi que de grands cétacés qui sillonnent les eaux froides du golfe. De plus, ce secteur est patrouillé régulièrement par le pygargue à tête blanche, qui niche près de l'embouchure de la rivière Observation.

Le littoral est colonisé par des forêts matures, dominées par le sapin baumier et l'épinette blanche, dont les arbres les plus âgés ont environ 140 ans. Une des caractéristiques de ces forêts, favorisées par l'humidité atmosphérique plus élevée de la côte, réside dans l'abondance des essences feuillues. Le peuplier faux-tremble et le bouleau blanc dominent certains peuplements, et ils comptent pour près de 25 % du couvert arborescent. L'âge moyen de ces peuplements feuillus est d'environ 90 ans. Tous les peuplements forestiers de la zone littorale n'ont, pour ainsi dire, pas été affectés par l'activité humaine. Quelques stations de plantes rares, menacées ou vulnérables sont localisées près de l'embouchure de la rivière Vauréal.

## Le secteur des canyons

Trois des quatre canyons les plus spectaculaires de l'île d'Anticosti découpent le parc. Il s'agit des canyons des rivières Vauréal, Observation et Chicotte.

### Le secteur du canyon de la Vauréal

Le secteur du canyon de la rivière Vauréal est sans doute le plus connu des visiteurs de l'île, et pour cause. La rivière coule sur près de 5 km entre des parois presque verticales qui peuvent s'élever à plus de 90 m. Ce canyon débute par une chute saisissante de 76 m de hauteur, la chute Vauréal. À titre comparatif, la chute Montmorency, près de Québec, a une hauteur de 83 m. À mi-hauteur, dans la paroi ouest du canyon, s'ouvrent deux grottes-résurgences<sup>8</sup> aux entrées impressionnantes. Il est possible d'explorer la grotte de la rivière Vauréal et la résurgence des Arches sur 30 m et 47 m respectivement.

À environ 1 km au nord de la chute et à 100 m à l'ouest du canyon, l'aven<sup>9</sup> du Chemin s'ouvre sur le rebord nord-ouest de la route Trans-Anticosti. Ce puits naturel creusé par les eaux d'infiltration peut être exploré sur une profondeur d'une quinzaine de mètres.

Les portions de rives situées en aval et en amont de la chute Vauréal sont particulièrement riches en espèces floristiques. En effet, 28 stations totalisant 8 espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été repérées dans ce secteur<sup>10</sup>. Certaines de ces plantes, telles la dryoptère fougère-mâle et la polystic faux-lonchitis, sont extrêmement rares. Elles colonisent principalement les platières alluviales de la rivière, les talus d'éboulis du canyon et les corniches de petits escarpements.

Le plateau, à l'ouest du canyon, est colonisé par une sapinière à épinettes blanches et pins blancs d'une superficie de 150 ha (1,5 km<sup>2</sup>). Le ministère des Ressources naturelles a inscrit ce site à titre d'élément rare sur la liste des écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec. De faible superficie, ce lieu se démarque

nettement dans le paysage et présente un grand intérêt visuel. La présence du pin blanc est attribuable au passage de feux datant de plus de 150 ans. L'île d'Anticosti constitue d'ailleurs la limite nord-est de distribution de cette espèce en Amérique du Nord. Par ailleurs, la zone de transition entre les deux grandes formations forestières de l'île se situe aussi dans ce secteur. Il s'agit d'une part des forêts d'épinettes noires, de sapins baumiers et d'épinettes blanches qui occupent l'intérieur des terres, et d'autre part des forêts de sapins et d'épinettes blanches qui sont bien établies sur la façade maritime, et qui pénètrent sur quelques kilomètres à l'intérieur des vallées.

Finalement, de la mer à la chute Vauréal, la rivière accueille en période de frai une population adulte de saumons atlantiques évaluée à quelque 50 individus qui se partagent une dizaine de fosses. Comme c'est le cas de plusieurs rivières de l'île, la Vauréal est désignée « rivière à saumons ». L'omble de fontaine anadrome et l'anguille d'Amérique fréquentent aussi l'aval de la rivière.

### Le secteur du canyon de l'Observation

L'importance du secteur du canyon de la rivière Observation est principalement attribuable à sa végétation. Bien que seulement 2 km de la branche principale (branche ouest) de ce canyon aient été inventoriés, 11 stations regroupant 3 espèces de plantes rares susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables y ont été répertoriées sur les escarpements, les corniches et les talus d'éboulis. Ainsi, ce canyon héberge la plus importante population connue de l'île d'Anticosti du très rare sainfoin boréal sous-espèce de Mackenzie. Le bras sud-est du canyon Observation ainsi que le cours inférieur de la rivière, dont l'exploration reste à faire, montrent également un potentiel élevé pour la découverte d'espèces floristiques rares. Sur le plateau surplombant la rivière et le canyon, plusieurs secteurs, en régénération depuis le feu de 1955, côtoient des forêts de résineux et de feuillus matures âgées entre 90 ans et 120 ans.

<sup>8</sup> Résurgence : Réapparition à l'air libre, sous forme de source importante, d'un écoulement de surface après un trajet souterrain. Par extension, lieu de retour à la surface d'un cours d'eau souterrain.

<sup>9</sup> Aven : Puits ou gouffre naturel aux parois verticales.

<sup>10</sup> Dignard, 1996.

Le canyon de l'Observation, long de 5 km et profond de 70 m dans sa partie la plus large, se divise vers l'amont en deux bras, soit la branche principale du côté ouest d'une longueur d'environ 2 km, et la branche est d'une longueur d'environ 900 m. À leur confluence, ces branches atteignent près de 60 m de profondeur. Tout comme celui de la rivière Vauréal, le canyon de la branche est s'amorce abruptement par une chute d'une vingtaine de mètres de hauteur. Par contre, celui de la branche principale s'encaisse graduellement sur près de 1 km et se définit plus nettement dans le paysage après une cascade d'environ 10 m. Dans les flancs du canyon Observation, cinq résurgences ont été localisées, dont une donne accès à une petite grotte qui a été explorée sur environ 45 m. On note la présence d'une cuesta immédiatement à l'est du canyon.

## Le secteur du canyon de la Chicotte

Au sud-ouest du parc, le canyon de la rivière Chicotte prend naissance sur le revers de la cuesta centrale. Contrairement aux deux précédents, le canyon de la Chicotte est situé à la tête de la rivière. Il est composé de deux bras qui se rejoignent pour former le canyon principal. Ce dernier, d'une longueur de 4 km, atteint une profondeur de près de 110 m non loin de sa confluence avec les deux bras secondaires. À cet endroit, une série de monolithes, non encore complètement dissociés des falaises, s'accrochent aux parois verticales et offrent un spectacle inusité.

Au nord de la rivière Chicotte, un lac à drainage karstique<sup>11</sup>, donc à niveau variable, le lac Jolliet, chevauche la ligne de partage des eaux à la tête des rivières Jupiter et Chicotte. En été, le niveau d'eau s'abaisse d'environ 5 m au-dessous de l'exutoire du lac. Près des deux tiers du fond lacustre sont alors émergés. Plus d'une dizaine de ponors<sup>12</sup> sont visibles sur le fond, à la périphérie du plan d'eau résiduel. La résurgence présumée se trouverait à environ 500 m plus au sud et à une dizaine de mètres plus bas, dans un ruisseau de tête de la rivière Chicotte. Ainsi, alors que l'exutoire de surface alimenterait la rivière Jupiter,

son exutoire souterrain rejoindrait la rivière Chicotte. C'est dans ce secteur, entre les rivières Chicotte et aux Plats, que se situe par ailleurs le point le plus haut de l'île d'Anticosti, soit 306 m. Anciennement une tour de garde-feu coiffait ce sommet. Au nord-ouest de ce dernier, une autre colline culmine à 300 m. Ces sommets n'offrent pas de vues très spectaculaires sur les environs mais permettent de saisir l'immensité de l'île d'Anticosti.

Du point de vue floristique, deux stations contenant trois espèces de plantes rares, dont une très rare, soit la busserole rouge, ont été identifiées dans les talus d'éboulis et les escarpements de la branche ouest du canyon de la rivière Chicotte (Dignard, 2000). Les rives du lac Jolliet abritent quant à elles trois populations de carex de Host, plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, et rare au Canada. Ces trois populations totalisent environ 1 600 individus alors que, généralement, cette espèce se rencontre en petites colonies, ou sous la forme d'individus isolés. Dans ce secteur du parc, la régénération de la forêt origine des effets de l'épidémie d'arpenteuse de la pruche qui a sévi de 1971 à 1973. Finalement, un site de nidification du pygargue à tête blanche a été localisé à la jonction des deux embranchements formant la rivière Chicotte.

## Le secteur des lacs

Pas moins de 35 des 43 lacs de 10 ha et plus répertoriés dans le parc sont concentrés dans le secteur des lacs. De ce nombre, 21 sont à drainage karstique ou à niveau variable et certains peuvent s'assécher complètement en période d'étiage. Les plus spectaculaires sont le lac Étroit, l'Étang du Chasseur et le lac situé immédiatement à l'est du lac Vauréal. Les lacs à drainage karstique sont des phénomènes spectaculaires fort intéressants à observer, autant sous l'angle de l'écologie végétale que de la dynamique des processus périglaciaires et glaciels<sup>13</sup>. Ce type de lac, très répandu sur l'île d'Anticosti, est inconnu ailleurs au Québec. De plus, plusieurs lacs aux eaux de couleur turquoise impressionnent par leur beauté.

11 Karstique : Relatif au karst.

Karst : Ensemble de formes superficielles et souterraines dues à la dissolution des roches calcaires.

12 Ponor : Trou dans le fond ou le flanc d'une dépression fermée à travers lequel passent les eaux de surface pour rejoindre des conduits souterrains karstiques..

13 Glaciel : Ensemble des formes, des sédiments et des phénomènes divers qui sont issus de l'action des glaces dérivantes..

Le secteur des lacs présente plusieurs reliefs bosselés dont la genèse reste, à ce jour, une énigme pour les spécialistes. Ces formes, qui semblent courantes sur Anticosti, sont exceptionnelles au Québec et au Canada. Les principaux reliefs bosselés se situent au sud du lac Belnap, au nord-est du lac Étroit et au sud-ouest du lac Serge.

Le secteur des lacs recèle aussi de nombreuses dolines<sup>14</sup> ainsi que des pertes<sup>15</sup> et des résurgences, principalement autour des lacs à drainage karstique et à proximité des reliefs bosselés. Quelques exemples remarquables de pertes et de résurgences peuvent être observés près des rives du lac situé immédiatement à l'est du lac Vauréal. De plus, près de cet endroit, la rivière Vauréal s'assèche complètement sur 1,5 km en période d'étiage estival.

Une grande partie du secteur des lacs a été perturbée par l'incendie de 1955 qui en a profondément modifié le paysage. En plusieurs endroits, la régénération amorcée il y a près de 50 ans est lente et parfois quasi absente. D'autre part, malgré un inventaire très partiel, 11 stations de plantes rares représentant 5 espèces ont été localisées principalement le long de la rivière Vauréal et sur la bordure de lacs et de marais karstiques.

Par ailleurs, cette partie du parc comprend 2 lacs d'une superficie supérieure à 100 ha. Ce sont par ordre d'importance les lacs Létourneau et Louise. À l'instar des autres lacs, ils offrent un potentiel limité pour la pratique d'activités récréatives. Ceci est imputable à leur faible profondeur et à leur superficie réduite, à l'importante variation de leur niveau, à leurs fonds marneux et à leur accès difficile. Leur situation à la tête des bassins hydrographiques demande une attention particulière pour assurer leur protection. En effet, le secteur des lacs inclut une grande partie de la tête des bassins hydrographiques de la rivière Jupiter, du ruisseau Gaudry et près de la moitié du bassin versant de la rivière Vauréal.

## Le secteur des tourbières

Ce secteur du parc est composé de vastes complexes tourbeux qui occupent près de 90 % de sa superficie. Deux régimes distincts d'alimentation en eau caractérisent ces tourbières. Les bogs, ou tourbières ombrotrophes, ne sont alimentés en surface que par l'eau directe des précipitations. Le régime nutritif de ces tourbières est pauvre, et la végétation, dominée par les éricacées et les sphaignes, présente peu de diversité. La topographie des bogs est généralement plane ou convexe. Les tourbières, qui bénéficient d'un apport supplémentaire en éléments nutritifs par une circulation des eaux enrichies au contact des sols minéraux adjacents, appartiennent aux fens, des tourbières minérotrophes. La végétation y est alors plus riche.

Neuf modèles physiologiques de tourbières ont été identifiés dans ce secteur. Ils sont définis par la structure de la végétation dominante (herbaciaie, arbustiaie ou arboriaie), par la dimension et l'orientation des mares, ainsi que par la position de la tourbière par rapport aux plans d'eau environnants. Les principaux modèles observés sont le bog ridé, le bog structuré, le bog uniforme herbacé, le bog uniforme arbustif, le fen structuré, le fen uniforme herbacé, le fen uniforme arbustif, le fen uniforme boisé et le fen riverain. Certaines tourbières présentent une juxtaposition inusitée des parties ombrotrophes et minérotrophes. Ces tourbières mixtes peu communes sont surtout présentes dans la région du lac Rainsford. On trouve aussi plusieurs bogs uniformes herbacés, des types de tourbières rares au Québec. Ce secteur comprend également quelques bogs uniformes arbustifs typiques des tourbières d'Anticosti et de la Côte-Nord. Bien que les tourbières aient été peu étudiées, quelques stations de plantes rares ou menacées y ont été localisées, surtout en bordure des tourbières minérotrophes.

14 Doline : Dépression fermée d'origine karstique et de profondeur variable.

15 Perte : Capture souterraine d'un cours d'eau de surface. Par extension, le terme désigne également le lieu de capture.

Les rivières Vauréal et aux Saumons prennent leur source dans le secteur des tourbières. La délimitation exacte de leurs bassins versants demeure toutefois aléatoire étant donné la grande étendue des complexes tourbeux et l'absence de relief. De plus, les systèmes hydrographiques y évoluent au rythme du développement des phénomènes karstiques.

## Le secteur des karsts

### La Haute - Saumons

Ce secteur situé dans la partie sud-est du parc englobe le karst de la Haute-Saumons. Ce karst est de loin le plus spectaculaire de l'île d'Anticosti. On y observe à la fois une hydrologie karstique bien intégrée et un assemblage de formes karstiques de surface. Par son degré d'organisation, sa superficie (38,5 km<sup>2</sup>) et celle des terrains qui alimentent l'écoulement souterrain (143,5 km<sup>2</sup>) ainsi que la longueur des parcours souterrains (jusqu'à 15,6 km entre la perte et la résurgence), **il est le plus important système karstique au Québec, le plus important à l'est des Rocheuses et l'un des plus importants au Canada** (Roberge, 1996).

La surface de ce karst est évaluée à environ 38,5 km<sup>2</sup> et s'allonge sur une quinzaine de kilomètres. Sur environ 24 km<sup>2</sup>, il n'y a aucun écoulement de surface. Toutes les eaux de précipitation et de fonte s'infiltrent directement dans le sous-sol, sans former de cours d'eau. Le karst est maintenant suffisamment développé pour que toute sa surface soit asséchée; les cours d'eau, les lacs, les étangs et les tourbières qui s'y trouvaient autrefois ont disparu, ne laissant que les vestiges de leurs rives.

Sur le reste du territoire karstique, les écoulements de surface et souterrains coexistent et sont en compétition. Les cours d'eau s'écoulent en surface jusqu'à une perte où ils s'engouffrent et disparaissent. En aval,

la plupart des lits asséchés sont encore utilisés sporadiquement durant les crues, lorsque la perte ne suffit pas à absorber tout le débit. Des tourbières y subsistent, mais sont en voie d'assèchement par l'ouverture de points de drainage karstique qui se développent en bordure ou à l'intérieur. En atteignant le karst de la Haute-Saumons, les cours d'eau provenant de cinq sous-bassins situés en amont sont déviés vers des parcours souterrains. L'ensemble de ces sous-bassins draine une superficie de 105 km<sup>2</sup> vers le karst. Les eaux de pluie et de fonte s'infiltrant à la surface du terrain karstique s'ajoutent en plus à l'écoulement souterrain. Toutes ces eaux se rejoignent et réapparaissent en surface, par la même résurgence, à l'extrémité est du karst.

Les principales formes connues du karst de la Haute-Saumons sont les pavages<sup>16</sup> karstiques, les diaclases<sup>17</sup> élargies, les dolines de soutirage<sup>18</sup>, les dolines de dissolution<sup>19</sup>, les dolines d'effondrement<sup>20</sup> et les dolines de genèse mixte, qui semblent être un résultat conjoint de la dissolution du substrat calcaire par un cours d'eau et d'un effondrement du plafond d'une cavité karstique. L'activité karstique dans ce secteur a également contribué à l'assèchement de lits de cours d'eau, dont près de 20 km ont été répertoriés.

Les dolines de dissolution, associées aux pertes de cours d'eau, comptent parmi les formes les plus impressionnantes du karst de la Haute-Saumons. Il en est ainsi de la perte principale de la rivière aux Saumons. Drainant dans ce secteur un bassin de 46 km<sup>2</sup>, la rivière disparaît complètement dans une doline ouverte sur 82 m de longueur, large de plus de 15 m et profonde de 11 m. Elle emprunte un cours souterrain pour ne resurgir que 14 km plus loin. En aval de la perte, le lit de la rivière demeure asséché sur plus de 2,5 km.

16 Pavage : Surface rocheuse ou caillouteuse qui résulte de l'érosion du matériel fin sous l'action du vent ou des eaux.

17 Diaclase : Fissure dans une roche dure, sans déplacement relatif des deux compartiments.

18 Doline de soutirage : Cuvette arrondie (dépression) provoquée par le soutirage de matériaux meubles dans des ouvertures de diaclase.

19 Doline de dissolution : Doline généralement asymétrique formée principalement par la dissolution du substrat calcaire aux points de capture souterraine des cours d'eau de surface.

20 Doline d'effondrement : Doline engendrée par suite de l'effondrement du plafond d'une cavité karstique

Certaines dolines d'effondrement sont aussi très saisissantes. Elles attestent de la présence de conduits karstiques sous-jacents. La plus vaste, nommée « doline Louis-Olivier-Gamache » en l'honneur d'un personnage légendaire de l'île d'Anticosti, est parfaitement conique. Profonde de 16 m et d'un diamètre de 38 m, elle forme un étonnant cratère d'environ 6 000 m<sup>3</sup>. Une autre d'environ 4 000 m<sup>3</sup>, située un peu plus à l'est, a été surnommée « Abîme du chevreuil ». Cette doline, aux parois verticales et de forme plutôt rectangulaire, s'allonge sur 44 m et atteint une profondeur de 18 m.

**Les formes et les phénomènes reliés au karst de la Haute-Saumons sont nombreux et d'un grand intérêt scientifique. Ce karst est un milieu exceptionnel, un joyau de la géomorphologie karstique à l'échelle du Québec et du Canada.**

Bien que ce secteur du parc n'ait fait l'objet que d'un inventaire floristique limité, quatre stations de deux espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables y ont été localisées. On retrouve aussi plusieurs parcelles de forêts matures résineuses âgées de 100 ans et plus.

## La caverne à la Patate\*

Localisé au nord-ouest du territoire principal du parc, le karst de la rivière à la Patate s'étend, sur environ 2 km<sup>2</sup>, entre un bras de la rivière du même nom et une zone de tourbières partiellement boisée située sur le plateau. Il comprend des formes karstiques tant sur le plateau que dans la vallée; ces deux unités sont en relation avec le système de drainage souterrain de la caverne.

L'impressionnante caverne à la Patate est le **plus grand espace souterrain connu au Québec**; elle est longue de plus de 625 m. Les galeries explorées atteignent près de 580 m dont 477 m ont été cartographiées. L'entrée de la caverne se présente comme un vaste porche de 10 m de hauteur par 7,2 m de largeur qui donne immédiatement accès à une salle de dimensions aussi imposantes et longue de 80 m.

Au fond de cette salle, sur la droite, le passage se poursuit en se rétrécissant progressivement pour s'ouvrir à nouveau sur une autre grande salle. Par la suite, la caverne se prolonge, avec certains embranchements secondaires, et devient beaucoup plus difficile d'accès.

L'entrée de la caverne se trouve au fond d'une entaille d'environ 50 m de profondeur, située sur le versant nord de la vallée de la rivière à la Patate. Au pied de cette entaille s'étale un cône de déjection<sup>21</sup> constitué de matériaux fournis par le recul du versant ou expulsés de la caverne par le ruisseau qui la traverse.

Ainsi, un ensemble de tourbières présentes sur le plateau alimentent un ruisseau qui parcourt la caverne. Une partie des eaux de ce ruisseau est absorbée par une diaclase élargie se trouvant dans le plancher de la galerie, à 170 m en amont de l'entrée. Il arrive, pendant la période d'étiage, que le cours d'eau y disparaisse totalement. L'eau, capturée par cette diaclase, ressurgit au fond de la vallée de la rivière à la Patate à 250 m à l'est de l'entrée de la caverne.

Sur le plateau, les phénomènes karstiques se manifestent par la présence de diaclases longues de 200 m à 300 m et espacées en moyenne de 50 m. Elles ont été formées par les eaux d'infiltration diffuses. On peut observer, le long de ces diaclases, des ouvertures dont une accessible verticalement jusqu'à 18,6 m de profondeur et qui sert de perte à un ruisseau. Également, trois dolines de dissolution, longues de 8 m à 10 m, larges de 5 m à 7 m et profondes de 3 m à 5 m, absorbent les eaux de petits ruisseaux issus de tourbières. Enfin sur le plateau, dans un vallon, un lit de ruisseau asséché relie une tourbière à la vallée de la rivière à la Patate dont il entaille le versant. Les trois pertes situées presque en amont du vallon semblent responsables de son tarissement.

Ce secteur a été incendié en 1955 et montre peu de régénération forestière. Par contre, on trouve sur le plateau, dans les tourbières et autour, un îlot boisé de pessière noire à sapins au sein du grand brûlis qui caractérise cette partie de l'île d'Anticosti.

\* Ce secteur du parc n'ayant pas été décrit dans le document *État des connaissances*, cette section sera donc plus détaillée. Données tirées de : Roberge *et al.*, 1985, St-Pierre, 1983 et Samson, 1990.

21 Cône de déjection : Ensemble de matériaux déposés par l'eau d'un torrent au débouché du chenal d'écoulement dans une vallée.



Les contraintes liées à la protection et à la mise en valeur du parc sont de deux ordres. Il y a celles qui se rattachent à la fragilité de certaines ressources biophysiques et celles, comme les pentes, qui limitent la construction d'infrastructures ou la mise en place d'un équipement.

Les stations de plantes rares ou menacées, les aquifères<sup>22</sup> et les zones karstiques, les milieux riverains lacustres et fluviaux, les milieux humides et les habitats fauniques importants comme les aires de nidification et de frai, entrent dans la première catégorie ainsi que certaines formes de terrain qui risquent d'être altérées par la construction de routes ou qui peuvent servir de banc d'emprunt.

Ainsi, à cause de la grande perméabilité et du très faible pouvoir filtrant des terrains karstiques, leurs aquifères sont particulièrement vulnérables à l'introduction de substances polluantes telles que les sédiments et les contaminants chimiques ou bactériologiques. Ces aquifères hétérogènes et complexes peuvent stocker à long terme et transmettre rapidement, sur de grandes distances, tout contaminant s'infiltrant depuis la surface ou provenant de l'amont. Des précautions accrues seront donc prises pour éviter tout rejet, dans les zones karstiques ou en amont de celles-ci, de substances indésirables telles que les sédiments en suspension provenant du délavage des surfaces et des remblais routiers, les huiles et les hydrocarbures, les pesticides et les rejets sanitaires.

Les milieux humides et riverains, les tourbières et les fonds exondés des lacs à drainage karstique sont particulièrement sensibles au passage de véhicules. Des routes mal tracées ou des traverses de cours d'eau mal conçues peuvent aussi contribuer à perturber ces milieux.

Sur les galets de cours d'eau traversant les formations de Becscie et de Gun River, deux formations géologiques majeures du parc, la dissolution a mis en relief des fossiles. D'intérêt paléontologique, ces fossiles dégagés de leur gangue calcaire fournissent un outil pour l'interprétation d'un processus de dissolution

étalé sur des centaines d'années. Des mesures spécifiques pour prévenir la collecte de cette ressource non renouvelable seront prises, bien que cette activité soit déjà interdite dans l'ensemble du parc.

Les aires de nidification des oiseaux marins de certaines falaises du littoral et les aires de nidification du pygargue à tête blanche doivent être protégées du dérangement lors des périodes de reproduction et d'élevage des jeunes. Également, les aires connues ou potentielles de stations de plantes rares, menacées ou vulnérables, les forêts matures ou exceptionnelles ainsi que les grandes zones de tourbières feront l'objet d'un zonage approprié.

Les contraintes de deuxième ordre concernent surtout les pentes, les dépôts meubles et le drainage. Par exemple, là où la pente moyenne est égale ou supérieure à 15 %, les routes sont difficiles à implanter mais il est possible d'y localiser un sentier de randonnée ou un belvédère. Dans les secteurs sans dépôts meubles, à dépôts minces ou à mauvais drainage, la mise en place d'un équipement élaboré est compromise.

Tout le parc est couvert par des sols minces ou des affleurements rocheux, ou est affecté par un drainage déficient. C'est le cas particulièrement de la partie centrale, qui renferme de grands complexes de tourbières totalisant plus de 200 km<sup>2</sup> et où les dépôts minces sont principalement formés par l'altération chimique ou mécanique de la roche en place. Le secteur des canyons est quant à lui caractérisé par des pentes excessives associées à des affleurements rocheux ou des sols minces, qui semblent propices à l'établissement de plantes rares.

Dans la bande littorale, les contraintes sont associées aux pentes excessives, aux sols minces ou rocheux, aux aires de nidification d'oiseaux marins ou du pygargue à tête blanche, et parfois à la présence d'une végétation rare. Par contre, l'embouchure des cours d'eau et les diverses baies sont moins contraignantes pour l'aménagement; ces zones de faible pente constituées de dépôts marins ou fluviaux offrent un bon drainage.

22 Aquifère : Formation géologique poreuse renfermant de l'eau en quantité appréciable.







Le parc national d'Anticosti, avec ses 571,8 km<sup>2</sup>, protège plus de 7 % de la superficie de l'île d'Anticosti pour les générations actuelles et futures. Il renferme la majorité des éléments qui caractérisent cette région naturelle ainsi que plusieurs composantes exceptionnelles.

Le 19 décembre 2001, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 44 modifiant la Loi sur les parcs en remplaçant entre autres la classification des parcs de conservation ou de récréation par celle de parc national. De plus, la définition de parc a été modifiée pour y introduire la préoccupation de la diversité biologique :

*Parc : Un parc national dont l'objectif prioritaire est d'assurer la conservation et la protection permanente des territoires représentatifs des régions naturelles du Québec ou de sites naturels à caractère exceptionnel, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.*

Cette définition reprend pour l'essentiel celle des parcs de conservation établis depuis 1977 et met fin à la confusion créée par la classification des parcs de récréation. Dorénavant, tous les parcs du Québec sont voués à la conservation et à la protection de leur patrimoine naturel. Ainsi, en adoptant le projet de loi 44, l'Assemblée nationale a confirmé le caractère international des parcs du Québec. Pour saisir la portée de cette décision, un bref rappel historique s'avère nécessaire.

À l'instar des autres provinces, le Québec comptait, avant 1977, plus d'une centaine de parcs qui correspondaient à une diversité de réalités : réserves de chasse et de pêche, lieux récréotouristiques, campings, plages et aussi quatre parcs provinciaux (Laurentides, Mont-Tremblant, Mont-Orford et Gaspésie). Certains de ces territoires pouvaient faire l'objet de coupes forestières, d'exploitation minière, etc. En somme, aucune mesure législative n'en assurait la protection permanente et leur exploitation était davantage axée sur la pratique d'activités récréatives de toute nature.

En 1977, voulant établir un véritable réseau de parcs au Québec, l'Assemblée nationale a adopté la Loi sur les parcs. Cette loi permettait de créer des parcs de conservation et des parcs de récréation dont les principes respectaient les critères établis, en 1968, par l'UICN pour la reconnaissance des parcs nationaux. Depuis, 21 parcs ont été établis au Québec en vertu de cette loi, et le Québec est toujours la seule province canadienne où tous les parcs ont été créés selon les standards internationaux de l'UICN. Notons que l'UICN est composée de 980 membres (États, organisations non gouvernementales, etc.) de 140 pays.

Pour être reconnu en tant que parc national, un territoire doit répondre aux critères qui suivent :

- Une aire relativement vaste qui présente un ou plusieurs écosystèmes généralement peu ou pas transformés par l'exploitation,
- où les espèces animales et végétales, les sites géomorphologiques et les habitats ont un intérêt particulier du point de vue scientifique, éducatif ou récréatif, ou qui offre un paysage d'une grande beauté,
- dans laquelle la plus haute autorité compétente du pays a pris des mesures pour éliminer l'exploitation et pour y faire respecter les ensembles écologiques, géomorphologiques ou esthétiques,
- dont la visite est autorisée, sous certaines conditions, à des fins éducatives, culturelles ou récréatives.

Une remarque s'impose quant au troisième critère. Selon la Constitution canadienne, les ressources naturelles sont de compétence provinciale. Le Québec a donc la responsabilité de l'affectation des terres publiques à des fins d'exploitation ou de conservation, et il dispose des outils législatifs nécessaires à l'établissement de parcs.

Pour bien remplir sa mission, le parc national d'Anticosti doit protéger l'intégrité écologique<sup>23</sup> de son territoire tout en étant accessible aux visiteurs. Le contrôle des stress provenant de l'extérieur du parc est conséquemment un élément à considérer. Ce sont sans contredit des défis de taille.

Les orientations de gestion et le plan de zonage sont des outils qui permettent de rejoindre ces objectifs en identifiant soigneusement les actions à long terme, de façon à atteindre un résultat harmonieux qui ne portera pas préjudice aux précieux attributs du parc national d'Anticosti.

## Les orientations relatives à la conservation du patrimoine naturel

Les parcs québécois contribuent de manière particulière à la préservation de l'intégrité écologique des écosystèmes qu'ils renferment. Ainsi, avec l'adoption de la Stratégie québécoise sur la diversité biologique, le rôle des parcs, dans le maintien de cette diversité et comme territoire étalon dans le développement durable, a été renforcé. La gestion du patrimoine naturel du parc national d'Anticosti, à l'instar des autres parcs du réseau, vise donc la préservation des écosystèmes et leur utilisation à des fins éducatives et récréatives.

L'île d'Anticosti a connu une expérience biologique inédite, plus que centenaire, d'introduction de plusieurs espèces animales, expérience dont les résultats ont été fructueux pour six espèces de mammifères terrestres, trois d'amphibiens et deux d'oiseaux non migrateurs. Les mammifères terrestres introduits constituent même la majorité des espèces présentes et bien portantes sur l'île, alors que l'ours noir s'y fait extrêmement rare, s'il n'a pas disparu, tandis que la martre d'Amérique a quant à elle disparu. Aucun parc québécois n'aura connu, au moment de sa constitution, une telle diversité et une telle abondance

d'espèces animales introduites sciemment par l'homme, alors que nous n'avons qu'une connaissance limitée des espèces animales d'origine et des espèces végétales endémiques ou rares.

### Les enjeux

L'introduction de plusieurs espèces animales, absentes originellement de l'île, crée une situation particulière. Ainsi, le cerf de Virginie, espèce non indigène à l'île, contrôle de façon importante les écosystèmes forestiers de l'île, à cause de sa très forte densité estimée à 16 cerfs/km<sup>2</sup>.

Des inventaires récents ont montré que la population adulte de saumons atlantiques de la rivière Vauréal, seule rivière à saumons du parc, avait diminué de plus de 60 %, passant de 80 à 50 individus depuis 1996.

Parmi les espèces d'oiseaux désignées vulnérables au Québec, le pygargue à tête blanche habite sur l'île et s'y reproduit. C'est à cet endroit que se situent d'ailleurs près de 60 % des sites connus de reproduction de cette espèce dans la province. Certains individus y séjournent même à longueur d'année.

Malgré un inventaire très partiel du territoire du parc, 61 stations comprenant une ou plusieurs des 13 espèces de plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont été identifiées. Sept espèces ont une répartition sporadique, quatre autres sont à répartition disjointe dans l'est de l'Amérique du Nord et deux sont endémiques au nord-est de l'Amérique.

Une forte proportion de l'infrastructure routière actuelle du parc a été construite il y a plusieurs années pour donner accès à des secteurs de chasse. L'aménagement de plusieurs de ces chemins a été peu respectueux de la fragilité des sols, des phénomènes karstiques et des cours d'eau.

<sup>23</sup> Intégrité écologique : L'état d'un écosystème jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie, plus précisément par la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que par le rythme des changements et le maintien des processus écologiques de l'écosystème. Les écosystèmes sont dits intègres lorsque leurs composantes indigènes, les plantes, les animaux et les autres organismes ainsi que leurs processus tels que la croissance et la reproduction sont intacts (Agence Parcs Canada, 2000).

## Les orientations de gestion retenues

Comme dans tous les parcs du réseau, plusieurs recherches sur le patrimoine naturel du territoire devront être effectuées afin d'en assurer une préservation adéquate, et dans certains cas avant sa mise en valeur. Il sera notamment nécessaire de bien identifier les écosystèmes du parc et de comprendre la place qu'y occupent certaines espèces animales. Citons en exemple l'impact de la population de cerfs de Virginie sur les écosystèmes forestiers. À l'instar des autres parcs, la chasse est interdite, conformément à la Loi sur les parcs. Au cours des premières années, les gestionnaires devront suivre avec attention le déroulement de la chasse à la périphérie du parc. Ils évalueront ses conséquences sur le cheptel de cerfs fréquentant le parc. Les études entreprises sur les écosystèmes du parc permettront aussi de décrire la relation entre l'abondance du cerf et l'état des écosystèmes. Ainsi, un exclos, d'une superficie significative, devrait être construit dans les meilleurs délais sur le site identifié comme élément rare dans la liste des écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec, afin de suivre son évolution de façon prioritaire.

On devra mieux connaître les relations entre les espèces fauniques introduites et les espèces fauniques indigènes résiduelles. Pour cela, il faudrait inventorier ou documenter les espèces résidentes rares ou probablement disparues, tels l'ours noir et la martre d'Amérique, variété *atrata*, afin d'assurer, selon le cas, leur maintien dans le parc, ou d'envisager leur réintroduction. De telles mesures devront être précédées d'études appropriées visant à comprendre les causes de leur déclin ou de leur disparition.

Par ailleurs, il faudrait prendre des mesures de protection spécifiques pour les espèces d'oiseaux coloniaux et pour le pygargue à tête blanche, se reproduisant dans le parc, avant de rendre les secteurs concernés accessibles au public. On devrait également améliorer la connaissance des espèces végétales rares, menacées ou vulnérables, surtout dans les secteurs les plus susceptibles d'être fréquentés par les visiteurs.

En ce qui concerne le déclin du saumon atlantique dans la rivière Vauréal, des mesures ont déjà été prises; en effet, toute pêche y est interdite depuis 2002.

Il faudrait prendre en considération les incidences potentielles issues de l'aménagement et de l'utilisation du parc et celles venant de l'extérieur du parc qui menacent ou risquent de menacer ses écosystèmes, et particulièrement les systèmes karstiques et littoraux, qui sont très vulnérables. Ainsi, on devrait collaborer aux activités régionales de préparation aux urgences environnementales, notamment en ce qui concerne les déversements de produits dangereux.

Finalement, les secteurs à aménager feront l'objet d'une attention particulière pour préserver l'intégrité écologique et la conservation de la qualité du milieu. À titre d'exemple, le réseau actuel de routes secondaires et de sentiers devrait être rationalisé, et certaines sections restaurées. De plus, la gestion, l'aménagement et l'accessibilité des territoires karstiques et principalement des deux grands systèmes du parc devraient s'inspirer des recommandations proposées par l'UICN et de son modèle (Watson *et al.*, 1997).

Toutes ces orientations de gestion devront se refléter dans le *Plan de conservation du patrimoine naturel*, dans le *Plan d'acquisition de connaissances et de suivi des espèces* et dans le *Plan d'urgence* qui doivent être réalisés par la Sépaq.

## Les orientations relatives à l'éducation

---

L'éducation constitue l'un des moyens privilégiés en vue de mettre en valeur les parcs nationaux du Québec. Le parc national d'Anticosti recèle à cet égard des potentiels de haute qualité, très diversifiés et uniques dans l'actuel réseau des parcs. La mise en œuvre de l'offre éducative du parc s'appuiera sur les orientations formulées sur ce chapitre par la Société de la faune et des parcs du Québec, en 2003, dans le document d'encadrement *La Politique sur les parcs. L'éducation*.

L'offre éducative du parc national d'Anticosti poursuit deux objectifs. D'une part, elle vise à faciliter l'établissement d'un contact étroit et significatif entre les visiteurs du parc et son patrimoine protégé; ainsi, les gens sont amenés à découvrir la diversité des composantes de ce patrimoine, du milieu l'entourant, de même que la valeur de cette diversité. D'autre part, elle veut susciter un engagement concret des visiteurs en faveur de l'atteinte de la mission de conservation du parc. L'offre éducative doit adopter l'approche de l'éducation relative à l'environnement, ce qui lui permet d'accroître sa portée en préparant les individus à poser des gestes favorables à l'environnement dans leur milieu de vie.

Le *Plan d'éducation* du parc national d'Anticosti identifiera les thèmes qui feront l'objet de l'offre éducative. On peut déjà affirmer que, parmi les thèmes liés aux potentiels naturels, les phénomènes karstiques exceptionnels du parc occuperont une place importante. On traitera également des composantes géologiques, paléontologiques, marines, littorales et fluviales. Les ressources floristiques remarquables du parc et sa faune particulière, dont certaines espèces ont été introduites il y a plus d'un siècle, seront aussi mises en valeur. Sur le plan culturel, les toponymes particuliers des lieux, les sites d'occupation ancienne, tels celui de la baie de l'Ours ou les camps de garde-feu, tout comme d'ailleurs l'histoire tout à fait singulière et même unique au Québec de cette immense île d'Anticosti feront partie de cette offre éducative.

Enfin, d'autres thèmes, traités dans tous les parcs afin de garantir la diffusion d'une image cohérente du réseau des parcs québécois, seront aussi abordés au parc national d'Anticosti; il s'agit par exemple de la mission des parcs et des objectifs qui sous-tendent la création du réseau.

L'offre éducative mettra à profit plusieurs types d'activités d'interprétation. Tant les moyens personnalisés (activités animées par un garde-parc) que les moyens auto-interprétés seront offerts, puisque ces formes d'interprétation sont complémentaires et qu'ainsi, on favorisera la mise sur pied d'un programme varié susceptible de rejoindre le plus grand nombre de visiteurs. L'offre éducative se reflètera aussi à travers les activités récréatives offertes, puisque l'approche récréo-éducative sera adoptée; ainsi, chaque activité récréative va intégrer une composante éducative susceptible d'enrichir la découverte d'un ou de plusieurs milieux naturels et des ressources patrimoniales culturelles qui y sont associées.

## Les orientations relatives aux activités et aux services

Dans le cadre de la révision de la Politique sur les parcs, la Société de la faune et des parcs du Québec a produit un document d'encadrement énonçant les orientations ayant trait à la sélection, au développement et à la gestion des activités et des services dans les parcs québécois (Québec, 2002). Les activités et les services proposés dans les parcs nationaux doivent prioritairement concourir à l'atteinte des objectifs qui découlent de la mission de ces territoires, car ces derniers sont à la fois des outils de protection des éléments représentatifs ou exceptionnels du patrimoine naturel et des lieux privilégiés pour la découverte et l'appréciation de ce patrimoine par la pratique de certaines activités de loisir de plein air bien choisies et respectueuses de cet environnement protégé. Ainsi, pour favoriser l'atteinte de la mission du parc, l'offre d'activités et de services est basée sur les trois principes suivants :

- Les activités et les services doivent exercer un impact minimal acceptable sur le patrimoine;
- Les activités et les services doivent favoriser la découverte du patrimoine;
- Les activités et les services doivent favoriser l'accessibilité.

Les trois principes ne doivent pas être considérés isolément les uns des autres. En effet, la primauté est accordée au premier principe, ce qui signifie que la conservation a préséance sur l'utilisation. Ainsi, une activité ou un service qui ne rencontre pas le premier principe n'est pas compatible avec l'offre des parcs nationaux du Québec et y est généralement interdit, même si les deuxième et troisième principes sont respectés.

Les orientations suivantes guideront le programme d'activités récréatives et l'aménagement du parc d'Anticosti :

- L'offre d'activités est fonction de la fragilité du milieu naturel, de la rareté ou du caractère exceptionnel des éléments qui le composent;
- Les activités récréatives et les services offerts intègrent les objectifs éducatifs du parc;
- Les activités et les services s'adressent principalement à des visiteurs possédant peu ou pas d'expérience de vie en plein air et dont l'habileté technique est parfois limitée;
- L'offre d'activités et de services prend en compte les grandes distances à parcourir, les difficultés d'accès et de déplacement, le nombre relativement restreint de visiteurs et leurs besoins particuliers;
- Un principe de précaution est appliqué dans toute action d'aménagement du parc, y compris à l'offre d'activités et de services, et respecte la capacité de support du milieu naturel.

Ainsi, les aménagements, les activités et les services viseront à offrir un produit écotouristique de qualité et respectueux du milieu naturel, car les adeptes de cette forme de tourisme, en forte croissance, considèrent les parcs nationaux comme des lieux privilégiés pour découvrir les paysages les plus significatifs des pays qu'ils visitent. Il n'y a nul doute que le parc national d'Anticosti est avantagé à cet égard.

## Les orientations relatives à l'accessibilité au parc

---

L'éloignement et l'isolement de l'île d'Anticosti par rapport aux grands centres urbains et aux zones les plus peuplées du Québec, la complexité et les coûts élevés des transports maritimes et aériens pour se rendre à l'île, la difficulté d'y transporter et d'y utiliser son véhicule personnel font partie de la problématique de l'accessibilité au parc national d'Anticosti. L'enjeu auquel doivent faire face la Société de la faune et des parcs du Québec, la Sépaq, gestionnaire du parc, ainsi que toutes les organisations publiques ou privées soucieuses de la mise en valeur de l'île sera de faciliter et d'encourager tout d'abord l'accès à Anticosti.

La situation du parc national d'Anticosti, au centre de l'île, est un autre facteur d'accessibilité à considérer. À Port-Menier, principale porte d'entrée de l'île, on est encore à plus de 150 km de l'embouchure de la rivière Vauréal, secteur destiné à devenir le principal pôle d'activités et d'hébergement du parc. En été, selon les conditions routières et climatiques, cela peut représenter près de 3 heures de trajet.

La Société de la faune et des parcs du Québec et l'organisme gestionnaire du parc prendront entente avec le ministère des Transports afin qu'il améliore et entretienne adéquatement la route Trans-Anticosti, lien vital pour le parc. Ils appuieront le développement d'autres avenues liées au transport maritime et aérien par des partenaires privés. Ils favoriseront également l'intégration du parc dans un circuit de découverte générale de l'île et la mise en place d'un transport collectif entre Port-Menier et les principaux pôles de mise en valeur du parc. La possibilité d'accéder au parc en vélo à partir de Port-Menier, par les nombreux chemins forestiers qui sillonnent l'île, sera étudiée attentivement.

Le parc national d'Anticosti étant considéré comme un parc en région isolée<sup>24</sup>, l'utilisation de la motoneige, en tant que moyen de transport, sera permise dans certaines zones du parc afin d'approcher les visiteurs de sites particuliers qu'ils pourront ensuite découvrir à pied, en skis ou en raquettes. Un transport en commun sur neige pourra aussi être envisagé. Ces déplacements en motoneige, à l'intérieur du parc, sont limités exclusivement aux assises du réseau routier estival situé hors des zones de préservation. Ces routes seront identifiées spécifiquement. Cela évitera une dispersion qui aurait pour conséquence de multiplier les effets négatifs sur le milieu naturel.

## Le zonage

Le plan de zonage d'un parc a pour objet de fournir un outil légal qui fixe les orientations quant au degré de protection et de développement envisagé pour chacune des unités qui le composent. Le plan de zonage d'un parc fait partie intégrante du Règlement des parcs.

Au Québec, le zonage des parcs nationaux comprend cinq catégories de zones : préservation extrême, préservation, ambiance, récréation intensive<sup>25</sup> et services. Chacune est dotée d'un degré de protection et d'utilisation qui lui est propre. Ainsi, les facteurs tels que la fragilité, la rareté, le caractère exceptionnel et la représentativité des composantes du parc permettent de délimiter les zones de préservation extrême et de préservation. À l'opposé, les zones de services tiennent compte des impératifs d'accueil et de séjour des visiteurs, et sont déterminées selon leur capacité de support plus élevée. Enfin, les zones d'ambiance sont destinées à la découverte et à l'exploration du milieu. Pour le parc national d'Anticosti, trois catégories de zones s'appliquent (voir carte 4) : les zones de préservation, la zone d'ambiance, les zones de services.

## Les zones de préservation

Au total 377,9 km<sup>2</sup>, soit plus de 66 % de la superficie du parc, sont voués à la préservation. Les visiteurs peuvent y accéder. Cependant, les seules infrastructures qui y seront construites sont des pistes et des sentiers. À l'occasion, des campings rustiques, des refuges et des belvédères seront aménagés. Les visiteurs sont invités à les utiliser de façon à ne pas altérer les ressources fragiles de ces zones et doivent obligatoirement demeurer sur les sentiers et les pistes. La cueillette de fruits, de fleurs, de plantes, de champignons, de roches, de fossiles, de mollusques, etc., y est strictement interdite, sauf dans un but de recherche scientifique, et après une autorisation du directeur du parc.

Cinq zones de préservation ont été circonscrites dans le parc. Chacune protège un ensemble d'éléments rares, fragiles, exceptionnels ou représentatifs de la région naturelle :

- Tout le bassin versant de la Haute-Saumons est zoné « préservation ». En plus de protéger l'exceptionnel système karstique qui s'y trouve et les réseaux hydrographiques qui l'alimentent, ce secteur contribue à la protection de grands complexes de tourbières typiques de l'île d'Anticosti. La tête du bassin versant de la rivière Vauréal et une partie de celle de Jupiter sont aussi incluses dans cette grande zone de préservation située au sud du parc;
- Une autre zone de préservation est localisée dans la partie centrale du parc. Le secteur du lac Belnap permet de protéger plusieurs reliefs bosselés. Cette zone de préservation contribue également à la protection de plans d'eau à niveau variable;

<sup>24</sup> Parc en région isolée : Parc non accessible par un réseau routier ouvert toute l'année.

Appartiennent à cette catégorie tous les parcs situés au nord du 50<sup>e</sup> parallèle, ainsi que le parc national d'Anticosti (Québec, 2002).

<sup>25</sup> Bien que la catégorie des parcs de récréation, auquel est exclusif ce type de zonage, ait été abolie en 2001, les zones de récréation intensive sont maintenues, par état de fait, dans les parcs nationaux où elles sont existantes; toutefois, aucune zone de récréation intensive ne sera mise en place dans le futur (Québec, 2002).

- La partie du parc située à l'ouest de la route Trans-Anticosti, dans le secteur du canyon de la Vauréal, a également un statut de préservation. Il permet de protéger adéquatement une partie de cette forêt de sapins à épinettes blanches et à pins blancs considérée comme élément rare sur la liste des écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec, le pin étant à l'île d'Anticosti à sa limite nord-est de distribution en Amérique du Nord;
- Le canyon de la rivière Vauréal est zoné « préservation » en raison des très nombreuses stations de plantes rares, menacées ou vulnérables qui s'y trouvent. Le lit de la rivière et ses rives, entre les talus d'éboulis, sont toutefois exclus, afin de permettre la libre circulation des visiteurs.

Également, tout le secteur du parc situé à l'est de la rivière Vauréal, circonscrit par la chute, la mer, la route Trans-Anticosti et la limite est, ainsi que la bande littorale et maritime située entre la baie Maujerol et la pointe Easton, sont zonés « préservation ». L'objectif est d'accroître la protection d'échantillons représentatifs des grandes formations forestières de l'île d'Anticosti, notamment certaines forêts matures ou en transition et certaines tourbières typiques. On y retrouve des falaises parmi les plus hautes du littoral nord de l'île. Elles abritent des aires de nidification d'oiseaux marins et des portions de plates-formes d'érosion marine représentatives du littoral anticostien;

- Enfin, la majeure partie du canyon de la rivière Observation est zonée « préservation » afin de protéger les nombreuses stations de plantes rares qu'il recèle et l'ensemble d'un système géomorphologique et géologique caractéristique de l'île d'Anticosti. Toutefois, une petite partie située entre les branches ouest et est de la rivière, près de la route Trans-Anticosti, est exclue de cette zone de préservation et est zonée « ambiance ». Cela permettra d'accéder, de façon moins contraignante, à une section de la rivière Observation.

## La zone d'ambiance

Les secteurs du parc dotés d'un bon potentiel pour la découverte et l'exploration du milieu, d'une bonne capacité de support ainsi que de possibilités pour la pratique d'activités récréatives extensives diverses, ont été zonés « ambiance ». Ces zones couvrent 192,9 km<sup>2</sup>, soit un peu moins de 34 % de la superficie du parc. Elles occupent principalement l'ouest de la rivière Vauréal, les secteurs de la caverne à la Patate, du canyon de la rivière Chicotte et les parties côtières, littorales et marines situées à l'embouchure de la rivière Vauréal et de la baie de la Tour.

Tout en assurant une bonne protection, la zone d'ambiance permet la mise en place d'infrastructures favorisant la mise en valeur et la découverte des principaux éléments caractéristiques du parc national d'Anticosti.

## Les zones de services

Les trois zones de services, d'une superficie totale de moins de 1 km<sup>2</sup>, sont réservées aux équipements de service et d'hébergement permettant l'accueil et le séjour prolongé des visiteurs dans le parc. Une première zone se situe près de l'embouchure de la rivière Vauréal, une deuxième dans le secteur de la chute Vauréal et une dernière près de la baie de la Tour.







Le concept d'aménagement du parc national d'Anticosti vise à permettre sa mise en valeur, à des fins éducatives et pour la pratique d'activités récréatives à caractère extensif, tout en assurant le maintien de l'intégrité écologique de ce territoire protégé. Ainsi, en considérant les potentiels, les contraintes et les besoins des visiteurs, il constitue une proposition d'organisation du territoire qui permet la découverte des principales composantes représentatives ou exceptionnelles de la région naturelle de l'île d'Anticosti, tout en veillant à la protection de ses éléments fragiles ou rares. Ce concept (voir carte 5) veut offrir un produit écotouristique original, de calibre international, en mettant en place des équipements et des services de qualité qui permettront aux visiteurs de prolonger leur expérience d'exploration de ce territoire unique dans le réseau des parcs québécois.

### L'accueil

Le centre d'accueil du parc se situera à Port-Menier, porte d'entrée de l'île d'Anticosti. Ce bâtiment pourra être greffé au centre d'accueil prévu pour l'ensemble de l'île. Aux fonctions d'information et d'orientation s'ajouteront certains éléments associés à la mission éducative des parcs nationaux québécois qui mettront en valeur les aspects biophysiques, historiques et culturels les plus représentatifs ou remarquables d'abord du parc, mais aussi de l'île d'Anticosti qui peut difficilement être dissociée de cette aire protégée. Cette localisation du centre d'accueil à Port-Menier permettra de rejoindre tous les visiteurs qui viennent à l'île pour pratiquer d'autres activités qui ne sont pas nécessairement reliées à la présence du parc. Cela allongera également la période d'activité de ce dernier. De plus, les résidents de l'île pourront profiter pleinement de cet important équipement éducatif et culturel.

Un centre de services sera construit près de la chute Vauréal. Il mettra en évidence de façon plus particulière la chute et le canyon de la rivière Vauréal. On y effectuera aussi la perception des droits d'accès au parc et on y offrira des services de location de matériel de plein air et de dépannage alimentaire. Enfin, ce centre de services pourrait servir de point de ralliement pour le

départ de diverses excursions vers certains secteurs du parc et pour la navette qui facilitera les déplacements des visiteurs vers divers points d'intérêt du parc.

### Le réseau routier donnant accès au parc

La route Trans-Anticosti, qui débute à Port-Menier, est la route principale qui traverse l'île d'ouest en est sur une longueur de 266 km. À partir du village, elle est balisée sur toute sa longueur par des bornes kilométriques distantes de 2 km. Son entretien relève du ministère des Transports du Québec. À l'exception d'un court tronçon près du village, elle est en gravier et généralement de bonne qualité jusqu'à la chute Vauréal (km 153).

Avec une emprise de 30 m, la Trans-Anticosti est dotée d'une surface de roulement de 12 m à partir de Port-Menier jusqu'au km 98. Par la suite, cette surface varie de 7 m à 8,5 m jusqu'à la jonction de la route conduisant à l'embouchure de la rivière Vauréal (km 149). À partir de cette intersection, jusqu'au secteur où elle longe la rivière aux Saumons, aux environs du km 172, elle se rétrécit en général à 6 m et la qualité de sa surface de roulement diminue légèrement. Par la suite, jusqu'à l'intersection de la route conduisant à l'embouchure de la rivière aux Saumons (km 187), sa largeur se maintient généralement à 6 m mais cette section est de moindre qualité et passe parfois sur des affleurements rocheux. À terme, la largeur de la Trans-Anticosti, entre le km 149 et le km 187, devrait être portée à 7 m afin d'être sécuritaire et bien desservir le parc.

À partir de la Trans-Anticosti, à environ 75 km à l'est de Port-Menier et à peu près à égale distance à l'ouest de Vauréal, une route secondaire d'environ 58 km permet d'accéder au secteur du canyon de la Chicotte et à la partie sud du parc. Selon l'évolution de la fréquentation de ce secteur, cette route de gravier, d'une largeur moyenne de 5 m, pourra être améliorée par endroits. Une autre route secondaire située au km 92 et d'une longueur de 35 km vient rejoindre la route précédente à environ 7,5 km du secteur de la tête du

canyon de la Chicotte. D'une largeur moyenne de 6 m et de bonne qualité, elle permet un lien plus rapide entre les secteurs de Vauréal et de Chicotte.

## Les voies de circulation interne

Tout le réseau routier interne nécessaire à l'accessibilité au parc et à sa mise en valeur existait déjà avant la création du parc. Près de 100 km de routes secondaires donnaient accès à différents secteurs du territoire, sans compter la Trans-Anticosti, qui traverse ou longe certaines parties du parc, et les embranchements menant à l'embouchure de la rivière Vauréal et à la baie de la Tour.

À l'époque, la majorité de ces routes secondaires, dont la largeur moyenne de la surface de roulement était de 3,5 m, ont été construites afin de faciliter l'accès au territoire pour la chasse. La plupart n'étaient utilisables que par des camionnettes ou des véhicules tout terrain. Plusieurs ont été construites sans souci de protection du milieu. Il n'est pas rare qu'elles se drainent directement dans des cours d'eau ou dans des dolines, y déchargeant des eaux boueuses par temps de pluie; c'est le cas de la route se dirigeant actuellement dans le karst de la Haute-Saumons. La méthode de construction de ces routes consistait généralement à repousser au buteur les matériaux meubles recouvrant la roche, formant ainsi d'épais remblais sur les côtés. Ces remblais perturbent une large bande de terrain de part et d'autre de la chaussée. Ils atteignent souvent 2 m ou plus de hauteur, ce qui limite la vue sur le paysage immédiat et cause par endroits des problèmes de drainage. Il est fréquent que les zones perturbées soient plus larges que la chaussée elle-même.

Afin de corriger cette situation, le réseau de routes secondaires qui sillonnent actuellement le parc sera rationalisé. Cette rationalisation, déjà amorcée, se poursuivra afin d'atteindre les objectifs de protection du milieu naturel qui prévalent dans les parcs nationaux. Ainsi, une grande partie des routes secondaires du parc seront fermées à la circulation de

véhicules motorisés et certaines réaffectées à la randonnée pédestre et à bicyclette (voir carte 5). D'autres portions seront restaurées ou ramenées à des dimensions de sentiers afin de diminuer ou d'éliminer les impacts sur le milieu. Ces objectifs et les moyens pour les atteindre feront partie du *Plan de conservation du patrimoine naturel* du parc.

Quelques routes secondaires, à usage polyvalent, seront maintenues pour faciliter un accès sécuritaire et la mise en valeur de certains secteurs du parc. À titre d'exemple, la route longeant la rivière Vauréal vers l'Étang Cornu et le lac Étroit sera améliorée sur une distance de 8 km. Elle permettra d'accéder à une série de lacs à niveau variable typiques et à un réseau de sentiers. Également, un tronçon de près de 10 km de la route conduisant au karst de la Haute-Saumons sera amélioré, et ses abords restaurés. La partie de son parcours se situant dans une zone de préservation ne pourra être utilisée que par le véhicule de transport en commun du parc.

## Les activités et les équipements de soutien

De nombreux attraits du parc national d'Anticosti sont de nature éducative et contemplative. L'offre d'activités et de services récréatifs est axée avant tout sur leur découverte et leur compréhension. Les activités récréatives privilégiées dans le parc, tout comme dans le réseau des parcs nationaux québécois, sont à caractère extensif et favorisent la conservation du milieu naturel. Elles seront pratiquées de façon à préserver la quiétude et l'intégrité du parc et à faciliter le contact étroit habituellement recherché par les usagers d'un milieu naturel protégé.

La randonnée sera l'activité récréative privilégiée puisqu'elle s'adresse au plus grand nombre et qu'elle exerce un impact minimal sur le patrimoine naturel. Dans les zones de préservation, elle sera autorisée exclusivement sur les sentiers aménagés ou balisés, afin de protéger ces milieux fragiles.

## La randonnée pédestre

Le réseau de sentiers pédestres se composera de boucles ou d'itinéraires de courte, de moyenne et de longue randonnée. Sur certains de ces itinéraires, quelques emplacements de camping rustique et des aires d'observation seront aménagés.

Le réseau de sentiers pédestres sera mis en place à partir des sentiers existants. D'autres sentiers ou sections de sentiers seront construits afin de créer des circuits ou de donner accès à des endroits particuliers. Des liens pourraient également être réalisés à partir des rives des cours d'eau à faible débit ou de certaines sections du littoral sans nécessiter d'aménagement spécial. Des circuits thématiques pourraient aussi être conçus comme la découverte des canyons, des falaises, du littoral, des phénomènes karstiques, des tourbières, etc. À cet égard, des écouguides et des panneaux d'interprétation pourraient être mis à la disposition des visiteurs dans le cadre du programme éducatif du parc.

Depuis la création du parc en 2001, plus de 20 km de sentiers pédestres ont été construits spécifiquement à ces fins dans le secteur des rivières Observation et Vauréal. Au cours des prochaines années, d'autres sentiers devraient être aménagés, principalement le long du littoral entre la rivière Vauréal et la rivière Natiscotec, et dans le secteur de la caverne à la Patate. Ils totaliseraient plus de 50 km. Certains points précis de ces sentiers pourraient être desservis par un transport en commun de type navette, ce qui faciliterait leur accessibilité et celle de divers secteurs du parc. Cela diminuerait également les temps de parcours pour les visiteurs moins aguerris à la pratique de la marche et l'utilisation de véhicules personnels pour atteindre les divers points d'intérêt du territoire.

Selon l'évolution de la fréquentation et les besoins du programme éducatif, les secteurs des lacs à niveau variable, du karst de la Haute-Saumons et du canyon de la rivière Chicotte seraient également rendus accessibles par le biais de la randonnée pédestre.

## La randonnée à bicyclette

La randonnée à bicyclette sera favorisée sur les sentiers et les routes, selon des parcours identifiés à cet effet sur le plan de circulation du parc. Ces parcours permettront un accès plus facile et rapide à l'arrière-pays ou au littoral. Selon les cas, le réseau cyclable sera ponctué de points de vue, de panneaux d'interprétation, de petites aires de pique-nique ou de repos et parfois, de sites de camping rustique. Plusieurs des chemins restaurés au cours des dernières années ont été surfacés pour la randonnée à bicyclette. Ils totalisent actuellement plus de 40 km auxquels pourraient s'ajouter 10 autres à très court terme. Par la suite, le réseau cyclable du parc évoluera en fonction des mêmes critères qui prévalent pour les sentiers de randonnée pédestre, soit l'évolution de la fréquentation et les besoins du programme éducatif.

## Le pique - nique

De petites aires de pique-nique seront aménagées sur les sites les plus pittoresques du parc, la plupart du temps en marge d'un lac, d'un cours d'eau ou au bord de la mer. Souvent, elles seront greffées aux réseaux de randonnée cycliste et pédestre ou aux lieux d'observation.

## L'observation

Le parc national d'Anticosti offre un grand potentiel pour l'observation, que ce soit de la faune, de paysages diversifiés ou d'éléments naturels exceptionnels sinon uniques au Québec. Il existe déjà un belvédère en face de la chute Vauréal offrant une vue grandiose sur la chute et sur une partie du canyon. Un autre pourrait être construit dans le même secteur pour profiter de l'alignement du canyon. À titre d'exemple, d'autres belvédères pourraient également être aménagés à la pointe de la Tour, à la pointe Easton et au cap de l'Ours. Des plates-formes d'observation pourraient aussi être construites dans la partie centrale du parc près de l'étang du Chasseur, afin de bien saisir le phénomène des lacs à niveau variable, et dans le secteur de la rivière Chicotte, sur le point culminant de l'île, là où existait auparavant une tour de garde-feu; il serait ainsi possible d'admirer l'île d'Anticosti dans toute son immensité.

## L'exploration souterraine

L'exploration souterraine sera pratiquée exclusivement dans la caverne à la Patate. Cette activité sera encadrée par le programme éducatif du parc et permettra aux visiteurs de mieux saisir les manifestations souterraines des phénomènes karstiques qui abondent dans cette aire protégée.

## La randonnée équestre

La randonnée équestre, dans le secteur du canyon de la rivière Chicotte, existait déjà lors de la création du parc national d'Anticosti. Cette activité, qui permet l'observation du milieu naturel de façon inusitée et originale, continuera à être offerte exclusivement dans ce secteur du parc. Les parcours de cette activité, qui n'est autorisée que dans les zones de services et d'ambiance, devront être identifiés à cet effet sur le plan de circulation du parc.

## La pêche

La pêche est une activité compatible avec la politique des parcs nationaux du Québec mais elle est considérée comme secondaire. Le territoire du parc national d'Anticosti offre très peu de possibilités pour la pêche récréative à gué ou en embarcation. Les faibles profondeurs et superficies de la plupart des plans d'eau et la variation des niveaux de certains font que leur température augmente rapidement, limitant la croissance des populations de poissons. Ainsi, temporairement et par mesure de prudence, on ne permettra pas la pêche dans la plupart des plans d'eau du parc. Il faudra connaître les conditions d'habitats des poissons en milieu karstique pour établir, sur une base scientifique, la récolte qui assurerait la conservation de cette ressource. Cet intermède permettra aussi d'évaluer les impacts de l'infrastructure routière existante sur le milieu aquatique et d'effectuer les améliorations s'il y a lieu.

D'autre part, étant donné la faible taille de la population de saumons de la rivière Vauréal, seule rivière à saumons du parc, toute pêche y est interdite depuis

2002, tel que cela a été mentionné au chapitre des orientations relatives à la conservation du patrimoine naturel. Quant à la pêche commerciale dans la zone marine, elle est interdite dans les parcs québécois, tout comme la pêche récréative dans les zones de préservation.

Toute cette problématique de la pêche récréative dans le parc national d'Anticosti, y compris tous les aspects de l'offre de cette activité, devra être traitée dans le *Plan de conservation du patrimoine naturel* et dans le *Plan d'acquisition de connaissances et de suivi des espèces* afin d'assurer la pérennité de la faune ichtyenne du parc.

## Les autres activités récréatives

Le parc national d'Anticosti, avec sa zone côtière, offre de nombreuses possibilités de découverte du milieu marin et littoral, que ce soit par le biais du kayak de mer, de la plongée sous-marine ou d'excursions en embarcations motorisées. Il reviendra à l'organisme gestionnaire du parc de mettre sur pied de telles activités tout en respectant le zonage du parc, les habitats fauniques et la Politique sur les activités et les services. D'ailleurs, une rampe de mise à l'eau sera construite dans le secteur de Vauréal pour faciliter la gestion de ces activités et celle du milieu marin et côtier du parc.

Malgré son isolement en hiver, le parc national d'Anticosti possède un fort potentiel de découverte en cette saison, que ce soit par le biais de la randonnée à skis ou à raquettes. La Sépaq verra la pertinence d'offrir ces activités.

## L'hébergement

---

L'isolement relatif du parc, son éloignement par rapport aux diverses formes d'hébergement disponibles dans ce secteur de l'île, les grandes distances à parcourir entre les principaux points d'intérêt du parc et la nécessité d'augmenter les possibilités de rétention des visiteurs en prolongeant leur séjour dans ce territoire protégé amènent à y offrir certaines formes d'hébergement.

## Les campings semi - aménagés

Deux campings semi-aménagés offrant les services de base seront construits dans le parc. Tout d'abord, un premier camping d'une capacité maximale de 25 emplacements sera construit à la baie de la Tour dans la zone de services. Actuellement, 11 emplacements ont été aménagés et sont desservis par un bloc sanitaire et des points d'eau. Ce premier camping sera porté à sa capacité maximale lorsque la fréquentation du parc le justifiera. Également, en temps opportun, un second camping de 25 emplacements sera construit dans la zone de services de la rivière Vauréal.

## Les campings rustiques

Un camping rustique d'une dizaine d'emplacements sera aménagé dans la zone littorale du parc afin de desservir les randonneurs et les kayakistes. Ce camping est prévu à l'Anse du Sentier Vert. Un autre camping de ce genre serait également localisé dans le secteur du lac Vauréal et un troisième près de la rivière aux Saumons. Certains autres campings de ce type pourraient être développés en fonction de l'ampleur que prendront les divers réseaux de randonnée.

## Les chalets

Ce type d'hébergement plus lourd sera mis en place dans la zone de services près de l'embouchure de la rivière Vauréal, en respectant la capacité de support du milieu. Ces chalets viendront remplacer l'équipement d'hébergement désuet qui s'y trouve actuellement.

Deux ou trois autres chalets pourront également s'ajouter, en zone de services, à celui déjà existant à la baie de la Tour.



## Conclusion

---

Premier grand parc représentatif de la section est de la forêt boréale, le parc national d'Anticosti protège des éléments naturels de haute qualité, souvent uniques, voire exceptionnels à l'échelle québécoise et canadienne. C'est un joyau parmi le réseau des parcs nationaux du Québec. Tout comme eux, le parc national d'Anticosti contribue de façon significative à la sauvegarde de la diversité biologique et des paysages les plus typiques du patrimoine naturel québécois. Il est primordial de gérer ce territoire et de le mettre en valeur en assurant le maintien de son intégrité écologique, notamment par le biais d'un programme éducatif de qualité, de façon à ce qu'aucune de ses composantes ne soit un jour mise en péril, ceci pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

Le parc national d'Anticosti offre une destination de prestige de calibre international pour l'observation de la nature et des paysages. Le tourisme nature, ou l'écotourisme, représente la voie d'avenir non seulement pour le parc mais aussi pour l'ensemble de l'île d'Anticosti et des régions avoisinantes. L'objectif doit être de faire du parc national d'Anticosti un élément fort à ce chapitre, qui pourra s'inscrire dans un produit régional distinctif et attractif de renommée mondiale.





# Bibliographie

---

- AGENCE PARCS CANADA.** *Intacts pour les générations futures ? Protection de l'intégrité écologique par les parcs nationaux du Canada. Vol. I Le temps d'agir.* Rapport de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada, Ottawa, 2000, 21 p.
- BOISCLAIR, J.** *Parc de la Rivière-Vauréal. Le plan directeur provisoire.* Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des parcs québécois, Service de la planification du réseau des parcs québécois, Québec, 1998, 69 p.
- BOISCLAIR, J.** *Projet de parc de la Rivière-Vauréal. État des connaissances.* Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des parcs québécois, Service de la planification du réseau des parcs québécois, Québec, 1998, 197 p.
- DIGNARD, N.** *Rapport d'herborisation sur le cours supérieur de la rivière Chicotte, île d'Anticosti, Québec.* Notices floristiques no 1. Ministère des Ressources naturelles, Direction de la recherche forestière, Herbarium du Québec, Québec, 2000, 9 p.
- DIGNARD, N.** *Les plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de quelques secteurs du projet de parc de la Rivière-Vauréal, île d'Anticosti, Québec.* Ministère des Ressources naturelles, Direction de la recherche forestière, Herbarium du Québec, pour le ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction du plein air et des parcs, Québec, 1996, 78 p. et illustrations.
- DIGNARD, N. et al.** *Végétation et flore susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable du secteur de la baie Sainte-Claire et de la pointe de l'Ouest, île d'Anticosti, Québec.* Ministère des Ressources naturelles, ministère de l'Environnement, pour la Société de la faune et des parcs, Direction des parcs québécois, Québec, 2000, 64 p. et carte.
- GAGNON, L. et J. SCHELL.** *Anticosti, guide écotouristique.* Saint-Constant, Broquet, 1994, 150 p.
- PROULX, H. et al.** *Climatologie du Québec méridional.* Ministère de l'Environnement du Québec, Direction de la météorologie. Rapport M.P. 65, Québec, 1987, 198 p.
- QUÉBEC** (Gouvernement du). *Esquisse du schéma d'aménagement de l'île d'Anticosti, document de consultation.* Ministère des Terres et Forêts, Service de l'aménagement des terres, Québec, 1974, 270 p.
- QUÉBEC** (Gouvernement du). *La nature en héritage – Plan d'action sur les parcs.* Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction du plein air et des parcs, Québec, 1992, 22 p. et annexes.
- QUÉBEC** (Gouvernement du). *La Politique sur les parcs. L'éducation.* Société de la faune et des parcs, Direction de la planification des parcs, Québec, 2003, 63 p.
- QUÉBEC** (Gouvernement du). *La Politique sur les parcs : Les activités et les services.* Société de la faune et des parcs, Direction de la planification des parcs, Québec, 2002, 95 p.
- QUÉBEC** (Gouvernement du). *Les parcs québécois. 7. Les régions naturelles.* Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale du plein air et des parcs, 1<sup>re</sup> édition, Québec, 1985, 225 p. et carte.
- QUÉBEC** (Gouvernement du). *Stratégie québécoise sur les aires protégées, Plan d'action stratégique.* Ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec, 2002, 43 p.
- ROBERGE, J.** *Spécificité de la géomorphologie de la pointe Ouest de l'île d'Anticosti.* Étude réalisée pour la Société de la faune et des parcs, Direction des parcs québécois, Québec, 2000, 99 p., non publiée.

- ROBERGE, J.** *Géomorphologie de l'île d'Anticosti et de la région de la rivière Vauréal*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction du plein air et des parcs, Québec, 1996, 214 p. et cartes.
- ROBERGE, J. et al.** « La morphogenèse de la caverne à la Patate, île d'Anticosti, Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. XXXIV, n° 1, 1985, p. 67-75, 9 figures.
- ST-PIERRE, L.** *Morphogenèse de la caverne à la Patate, rivière à la Patate, île d'Anticosti, Québec*. Université de Sherbrooke, Département de géographie. Rapport de baccalauréat, Sherbrooke, 1983, 68 p.
- SAMSON, P.** *Écoguide d'Anticosti*. Anticosti, 1990, 124 p. et annexes.
- WATSON, J. et al.** *Guidelines for Cave and Karst Protection*. Switzerland et United Kingdom, UICN, 1997, 63 p.

